



# Assemblée générale

Cinquante-sixième session

**102<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 17 juin 2002, à 15 heures

New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Han ..... (République de Corée)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Point 12 de l'ordre du jour (*suite*)

### Rapport du Conseil économique et social

#### Réunion de l'Assemblée générale consacrée au technologies de l'information et des communications au service du développement

**M. Mahendran** (Sri Lanka) (*parle en anglais*) :  
J'ai écouté avec attention la constellation d'orateurs intervenus ce matin et ce qu'il faut dire sur les technologies de l'information et des communications (TIC) a été dit. Ce qui nous reste à faire, c'est le point sur la suite à donner. À cet égard, Monsieur le Président, j'ai été touché par des passages de votre déclaration, dont je voudrais lire quelques extraits :

« Mais nous faisons face à la triste réalité que ce potentiel immense des TIC n'est pas exploité actuellement comme il se doit. Le fossé numérique menace de marginaliser davantage les économies et les peuples des pays en développement et des pays à économie en transition. En outre, vu le dynamisme même de la révolution des TIC, chaque jour qui passe sans mesure effective creuse davantage le fossé, rendant nécessaires et urgents des efforts concertés de la communauté internationale. »  
(A/56/PV.101)

Ces mots que vous avez prononcés, Monsieur le Président, résument parfaitement le problème. Prenons le cas du fossé numérique, par exemple : qu'il sépare les nations développées et en développement, le Nord et le Sud, les villes et les villages, les communautés ou les races, il peut être réduit efficacement par les TIC. Mais comment procéder? Voilà la question à laquelle nous devons répondre.

Dans votre sagesse, Monsieur le Président, vous avez dit encore :

« Je pense que nous convenons tous que l'autorité politique et l'engagement au plus haut niveau sont nécessaires pour intégrer les programmes de TIC au service du développement dans les stratégies nationales de développement. » (*Ibid.*)

Là aussi, nous touchons au coeur du problème. Nous savons tous les bénéfices que nous pouvons tirer des TIC. Mais comment amener ce mariage entre le secteur privé, les organes gouvernementaux, l'ONU et toutes les autres parties prenantes afin de progresser réellement vers la réalisation de ces objectifs? Voilà ce qui sera le noeud de nos soucis dans la décennie à venir.

Heureusement, sous l'égide de l'ONU, nous pourrions progresser. Je suis sûr que les géants de l'industrie et du secteur privé ne boudent pas un effort de l'ONU pour réaliser un tel mariage. Ce qu'il nous faut, c'est nous entendre. Pour cela, je pense,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Monsieur le Président, que vous avez vu juste en disant qu'il faut avant tout la volonté politique, chez tous, d'oeuvrer à cet objectif très nécessaire. Sinon, dans des pays comme le nôtre, le Sri Lanka, les citadins et les villageois, ne parleront bientôt plus la même langue. Les pauvres le seront encore plus et les citadins bien plus riches. Cela s'applique également au Nord et au Sud, au monde développé ou en développement. Voilà ce qui va être notre problème.

La délégation de Sri Lanka souscrit pleinement à la déclaration du Président du Groupe des 77, faite ce matin. Nous pensons qu'il est temps pour nous tous de nous rencontrer, que ce soit avec IBM, Microsoft, Sony ou Samsung. Je suis sûr que ces entreprises géantes peuvent être et seront convaincues de s'associer aux ministères de nos pays qui gèrent les TIC et de travailler avec les Nations Unies pour assurer la révolution à laquelle nous aspirons. Comme le Président nous l'a dit ce matin, le fossé numérique ne fait que s'élargir. J'espère, qu'à l'avenir, nous pourrons arriver à des résultats.

**M. Arias** (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom de l'Union européenne. Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle, marquée par la naissance de la société de l'information, qui change profondément notre façon de vivre. Il s'agira d'une civilisation neuve avec des caractéristiques et des conséquences semblables à celles de la révolution industrielle en son temps. Nous avons la responsabilité de ne pas rater cette occasion pour que les progrès technologiques puissent assurer le mieux-être de la société en général et une meilleure qualité de vie pour tous. Le progrès doit toucher toute l'humanité.

Les TIC sont le moteur de la croissance économique depuis le début des années 70. Elles sont probablement l'un des instruments les plus puissants de la mondialisation. Le monde vit une transformation du concept de l'information. Il ne s'agit plus du patrimoine de quelques uns. C'est devenu une condition de développement socioéconomique. Ces technologies créent une nouvelle économie où le défi principal est de mettre les grands avantages de la révolution de l'information à la portée de 4 milliards de personnes. Nous ne pouvons nous permettre de laisser s'élargir encore le fossé numérique subi par deux tiers de l'humanité. Nous devons combattre avec énergie la « pauvreté de l'information » et pour cela, il nous faudra l'engagement et l'autorité du niveau le plus élevé dans les pays en développement.

Les TIC peuvent engendrer de grands bienfaits pour l'humanité. Elles sont un instrument de lutte contre la pauvreté et elles offrent la possibilité de création de richesse, de cohésion sociale et de diversité culturelle. Par ailleurs, elles offrent aux individus – même dans les pays en développement – l'occasion d'accéder à l'information et à la connaissance, ce qui est essentiel aux progrès dans les domaines de l'éducation, de la santé et au progrès économique en général.

L'ONU a un rôle fondamental à jouer dans la société de l'information car elle représente un cadre unique pour l'élaboration de mécanismes appropriés pour réduire le fossé numérique affectant l'humanité. Le Conseil économique et social, conscient de ses responsabilités, a adopté son importante résolution 2000/29, dans laquelle il a décidé de créer le Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications, sous la direction du Secrétaire général. L'Union européenne considère la mise en place du Groupe d'étude comme étant une initiative opportune et nécessaire car les TIC constituent un instrument utile d'élimination de la pauvreté.

Mais le défi est vaste et le Groupe d'étude doit donc mobiliser les gouvernements ainsi que la société civile et le secteur privé pour répondre aux objectifs précis, dans la voie à suivre pour réduire le fossé numérique. Ces réunions jalonnent ce processus; elles sont un moyen extraordinaire d'identifier les mesures à prendre en vue de promouvoir la société de l'information.

L'Union européenne est convaincue que ces réunions ainsi que les groupes apparentés contribueront à enrichir le travail du Sommet mondial sur la société de l'information, prévu à Genève en 2003 et en Tunisie en 2005, en vue de préparer un plan d'action stratégique. Il s'agira d'un sommet des Nations Unies au niveau des chefs d'État et de gouvernement auquel l'Union européenne accorde une importance vitale dans l'avènement de la société de demain. L'Union européenne fera tout pour en faire une réussite.

Mais ce ne sont pas que les États Membres de l'ONU qui assureront une issue favorable au Sommet. Les organisations non gouvernementales, le secteur privé et la société civile en général ont également un rôle essentiel à jouer. À cet égard, l'Union européenne estime que le Sommet ne doit pas limiter la participation aux chefs d'État ou de gouvernement,

mais être, dès ses préparatifs, ouvert à au secteur privé et à la société civile.

En outre, l'Union européenne considère que le Sommet doit être organisé de façon que tous les secteurs ayant une responsabilité dans le monde des TIC puissent contribuer à son issue favorable. Je veux parler des divers acteurs, des universitaires au secteur financier.

Nous estimons que le Sommet constitue le cadre où les éléments clés suivants doivent être traités : l'élaboration de politiques et de cadres régulateurs visant à promouvoir la croissance du secteur des TIC en vue de réduire le fossé numérique; le rôle des TIC pour réduire la pauvreté et promouvoir le bien-être économique, en songeant au rôle que peuvent jouer les TIC en rendant les gouvernements plus transparents et plus responsables envers leurs citoyens et en assurant la liberté d'expression et le plein respect de la démocratie; la promotion de l'accès à l'information et aux connaissances, y compris les questions extrêmement importantes telles que l'accès sûr à l'Internet; et la mise en place de nouveaux mécanismes pour la gouvernance de technologies – ce qu'on a appelé la réglementation de la mondialisation.

Une bonne illustration de l'attention que l'Union européenne accorde aux graves problèmes causés par le fossé numérique a été sa décision de parrainer la Conférence du Groupe des Sept sur la société de l'information, tenue en 1995 à Bruxelles. Depuis lors, l'Union européenne a exprimé à plusieurs occasions son ambition de partager au niveau mondial les avantages des nouvelles technologies. Dans ce contexte, nous devons examiner la Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information, adoptée par le Groupe des Huit, qui a mis en place le Groupe d'étude sur les opportunités numériques, qui a fait un important travail.

Je voudrais évoquer brièvement les efforts que l'Union européenne réalise pour que les avantages des TIC puissent profiter à tous ses citoyens, y compris ceux des pays candidats à l'Union européenne. L'une des priorités majeures de l'Union est l'adoption de politiques qui renforcent une société européenne de l'information. Cela a conduit à une initiative dite e-Europe, dont l'objectif est de rendre l'information plus accessible à nos citoyens, tout en tenant compte de leur diversité culturelle. Les TIC créent un nouvel espace pour la liberté d'expression et un dialogue entre les

cultures, et peuvent donc contribuer à l'affirmation de la diversité culturelle et linguistique des peuples. En outre, à la session du Conseil européen de Barcelone, les États membres ont demandé à la Commission d'élaborer un plan d'action dit e-Europe 2003, dont les priorités comprennent le renforcement des trois piliers de la société de l'information : e-enseignement, e-santé et e-gouvernement. Dans ce contexte, la Conférence internationale sur l'e-gouvernement pour le développement, tenue à Palerme les 10 et 11 avril, a souligné que les TIC ne doivent pas être considérées isolément mais plutôt faire partie de la stratégie globale de développement que l'Union européenne veut promouvoir dans ses programmes de coopération avec d'autres pays.

L'Union européenne souhaite réaffirmer qu'elle considère les technologies de l'information et des communications comme des instruments très efficaces pour lutter contre la pauvreté, afin d'atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec la communauté internationale pour encourager l'utilisation des technologies de l'information et des communications, notamment dans le domaine du renforcement des capacités. Ces technologies deviendront un thème intersectoriel dans tous les programmes de l'Union européenne. En fait, des ressources importantes sont disponibles dans le programme de l'Alliance pour la société de l'information destiné à l'Amérique latine, dans le Programme de technologies de l'information et des communications en Asie, et dans le programme de la Société de l'information méditerranéenne destiné à la région méditerranéenne. Un programme pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est en préparation.

Dans ce contexte, l'Union européenne comprend que l'Union internationale des télécommunications est une instance où les pays peuvent échanger des points de vue sur l'accès à l'information. En outre, l'Union européenne pense que, dans le cadre de sa stratégie mondiale pour combler le fossé numérique, les mécanismes de coopération entre les institutions de l'ONU doivent être renforcés. Des liens devraient donc être créés avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour travailler sur les questions liées à l'éducation, avec l'Organisation mondiale de la santé afin de partager des expériences sur la santé, et avec d'autres institutions du système

des Nations Unies, sans oublier les commissions économiques régionales, en recherchant toujours la participation des acteurs publics et privés qui peuvent contribuer à un partage plus équilibré des possibilités numériques.

Je voudrais terminer ma déclaration en lançant un appel au réalisme. Il est certain que les nouvelles technologies ne sont pas une panacée pour tous les problèmes de l'humanité. Toutefois, elles peuvent aider décisivement à éliminer la pauvreté, contribuant ainsi à la réalisation des grands objectifs de la Déclaration du Millénaire.

**M. Alvarez** (Andorre) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante réunion, et remercier le Secrétariat de nous avoir fourni les documents de base et d'avoir préparé les réunions des groupes de discussion.

Il y a deux ans, les technologies de l'information étaient au coeur des débats de la session de fond du Conseil économique et social, mettant en lumière le rôle que les technologies de l'information et des communications jouent dans le processus de développement. Le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC a alors été créé pour assurer le suivi de ces débats et prendre des mesures afin de combler le fossé numérique mondial, qui demeure une réalité inquiétante. Aujourd'hui, nous sommes ici pour poursuivre l'examen du rôle des TIC dans le développement et pour nous préparer au Sommet mondial sur la société de l'information, qui aura lieu à Genève et à Tunis.

Je voudrais mettre en exergue quatre questions qui sont d'un grand intérêt pour mon gouvernement. Premièrement, nous estimons que la communauté internationale doit se concentrer sur les moyens de renforcer les structures cruciales au développement technologique. La première étape consiste à appuyer les efforts nationaux visant à mettre en place les infrastructures humaines et physiques nécessaires aux technologies de l'information et des communications. Dans ce contexte, le secteur privé peut jouer un rôle important, surtout pour renforcer les capacités et encourager l'investissement de recherche et de développement. La deuxième étape consiste à accroître la coopération internationale dans le domaine de la recherche, instrument précieux pour assurer l'accès aux technologies et à leur transfert. À cet égard, la

coopération Sud-Sud a donné de bons résultats. Cependant, nous estimons que la coopération Nord-Sud constitue un élément essentiel pour assurer le succès de la coopération Sud-Sud.

La deuxième question a trait aux TIC au service du développement durable. En général, les technologies de l'information et des communications ont été considérées comme des déterminants clefs pour créer une économie mondiale axée sur les connaissances, qui provoque la croissance et crée des emplois et de la richesse. En termes plus concrets, les technologies de l'information et des communications aident les pays à mettre au point de meilleures politiques nationales – par exemple, en recueillant des données et en générant des indices – et à mieux les mettre en oeuvre grâce au transfert de l'information et des connaissances.

Troisièmement, nous sommes d'avis que les partenariats entre les secteurs privé et public à l'intérieur des pays et entre eux, ainsi qu'avec l'ONU, jouent un rôle unique dans le développement. Les partenariats, surtout entre les secteurs public et privé, peuvent servir à promouvoir l'accès aux TIC, surtout pour les plus jeunes et pour ceux dont l'accès aux nouvelles technologies pourrait être compromis par un handicap économique, social ou physique. C'est pourquoi nous espérons que le Sommet mondial sur la société de l'information nous donnera l'occasion d'examiner la situation et d'analyser plus de stratégies de partenariat pour réduire le fossé numérique mondial à l'intérieur des pays et entre eux.

Quatrièmement et en terminant, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de mettre au point et de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies qui sont non seulement faciles d'accès mais également abordables. Dans ce contexte, je voudrais citer un exemple de projet mis sur pied par mon gouvernement – plus précisément par sa Commission sur la société de l'information – que nous appelons l'ONU mobile. En bref, l'ONU mobile est une nouvelle voie de communication, basée sur les assistants numériques personnels, qui peut agir comme lien d'information entre les membres de la communauté de l'ONU et d'autres usagers dans le monde. Elle leur permet d'obtenir les informations les plus récentes, que les missions permanentes peuvent alors publier facilement sur Internet. En fait, ce projet a été présenté cet après-midi et très bien reçu par certains membres de l'Assemblée, ce qui est de bon augure.

**M. Niculescu** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir convoqué une réunion de l'Assemblée générale consacrée aux technologies de l'information et des communications au service du développement. Pour tous ceux qui se sont donné du mal afin que cette rencontre se concrétise, il est particulièrement gratifiant de voir tant de personnalités éminentes – qui représentent les gouvernements, la société civile, la communauté des affaires et les organisations internationales pertinentes – assister à cette réunion spéciale.

Les technologies de l'information et des communications sont sans aucun doute des instruments puissants pour le développement, car elles créent des emplois et transforment, entre autres l'éducation, les services de santé, le commerce et la politique. L'un des défis les plus pressants en ce nouveau siècle consistera à exploiter cette force extraordinaire, à la diffuser dans le monde et à rendre ses bienfaits accessibles à toute l'humanité, en particulier aux pauvres.

Nos débats depuis plusieurs années se sont avérés très utiles pour façonner notre vision commune énoncée dans la Déclaration ministérielle de 2000 du débat de haut niveau du Conseil économique et social, ainsi que dans la Déclaration du Millénaire. Nous nous félicitons des mesures prises par la suite, comme la création par le Secrétaire général du Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC, et la création par le Groupe des Huit du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies, et surtout du fait qu'ils se sont entendus pour coopérer à un programme commun. Dans le même ordre d'idées, nous saluons l'initiative de l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Notre séance vient donc à point nommé sur cette lancée pour rester ouverts à la participation de toutes les parties prenantes.

Nous sommes persuadés que le système des Nations Unies doit rester à la pointe de tous les efforts visant à élargir l'impact des TIC sur le développement. C'est pourquoi nous espérons à cette rencontre voir traiter le fossé numérique dans le contexte de la mondialisation et du processus de développement – tant en plénière qu'en débats de groupes – et favoriser la cohérence et la synergie entre les différentes initiatives régionales et internationales relatives aux technologies de l'information et des communications.

Dans cet esprit, je voudrais faire quelques observations sur notre expérience de l'utilisation des TIC en Roumanie et sur notre contribution spécifique au niveau international. Une stratégie nationale pour réaliser la société de l'information a été mise au point en Roumanie par coopération entre la société civile, le monde des affaires et l'administration publique. L'an dernier, un groupe de promotion des TIC a été mis sur pied. Il est présidé par le Premier Ministre et composé d'e-ministres qu'intéresse l'e-développement. Le groupe a pour mandat de faciliter et d'intégrer l'e-développement dans l'intérêt des citoyens et du monde des affaires. D'autre part, une série de lois sur les TIC a été mise en place par le Ministère des communications et des technologies de l'information, spécialement créé à cet effet. Le Parlement a également adopté diverses lois pour réglementer différents domaines à cet égard. Elles portent sur : la protection des particuliers dans le traitement des données personnelles; le traitement des données personnelles et la protection de la vie privée dans le secteur des télécommunications; les signatures électroniques; le commerce électronique; et la passation des marchés en ligne.

La généralisation de l'usage d'Internet permet l'e-gouvernement. Elle oblige aussi à réinventer la notion de gouvernement, ainsi que ses activités. Le gouvernement est donc attaché à l'utilisation des nouvelles technologies, qui lui permettent de mieux remplir ses obligations envers ses administrés; de leur offrir un enseignement et une protection sociale meilleurs, et de promouvoir la croissance économique et la concurrence sur le marché. La prestation en ligne de services administratifs encouragera une meilleure pénétration des technologies nouvelles et permettra d'étayer le développement de l'infrastructure. Je voudrais l'illustrer en citant deux des projets pilotes mis au point au niveau national. L'un porte sur le paiement en ligne des impôts locaux, afin de réduire les délais et les coûts liés aux lenteurs inhérentes à la circulation de liquidités. L'autre porte sur la passation de marchés en ligne pour assurer la transparence et l'efficacité des marchés publics.

Au niveau international, la Roumanie est membre du Groupe d'étude de l'ONU sur les technologies de l'information et des communications et participe pleinement aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information. Dans ce contexte, une conférence ministérielle paneuropéenne aura lieu à

Bucarest du 7 au 9 septembre 2002. Organisée en coopération avec l'Union internationale des télécommunications et la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, elle proposera à la fois des débats thématiques et des manifestations en partenariat.

Les thèmes des débats thématiques incluront : la société de la connaissance; le gouvernement électronique (e-gouvernement); l'accès à l'infrastructure et aux cadres institutionnels; le commerce dans la nouvelle économie; et la qualité de vie dans la société de l'information. Les manifestations organisées en partenariat comprendront une table ronde consacrée aux affaires et une tribune ouverte à la société civile. Dans le cadre des préparatifs du Sommet, la conférence est conçue pour procéder à une évaluation régionale, mettre en place une instance de dialogue qui comprenne toutes les principales parties prenantes, élaborer un concept de société de la connaissance, et pour préparer les différentes positions et repérer les sujets, les initiatives et les réseaux dans la région.

Nous estimons qu'en collaborant pour combler le fossé numérique, nous pouvons apporter une contribution importante à la paix et au progrès du monde. L'Assemblée peut compter sur notre entière collaboration au succès de cette réunion.

**M. Mahmood** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à dire à quel point nous sommes satisfaits de l'organisation de ces réunions de l'Assemblée générale consacrées aux technologies de l'information et des communications au service du développement, sujet dont l'importance n'a d'égal que l'immense potentiel des technologies de l'information dans les questions de développement sous tous leurs aspects.

Nous aimerions également saisir cette occasion pour appuyer entièrement la déclaration faite tout à l'heure par le Président du Groupe des 77, qui reflète les aspirations collectives des pays en développement face aux questions de développement, et notamment à la réduction de la pauvreté.

Dans le fil de la Déclaration du Millénaire, le Gouvernement pakistanais reconnaît le potentiel énorme des technologies de l'information et des communications pour le développement d'une économie de la connaissance et pour la réduction de la pauvreté. Mais ce potentiel est gravement compromis par l'élargissement du fossé numérique. Pour combler ce fossé il faut déployer des efforts concertés pour développer des ressources humaines formées aux TIC.

Il faut aussi développer les infrastructures de télécommunication et généraliser l'utilisation des ordinateurs. Si ces trois éléments fondamentaux ne sont pas réunis, l'objectif d'une réduction du fossé numérique grâce aux TIC continuera de nous échapper. Il est donc essentiel de faire réalistement le point sur la situation et de s'attaquer aux questions susceptibles de gêner l'accès à ces objectifs très fondamentaux.

D'abord, il n'est pas raisonnable de compter sur des populations pauvres ayant du mal à subsister pour investir dans des ordinateurs. Il serait tout aussi naïf de penser que les gouvernements des pays en développement auront les ressources nécessaires pour développer une infrastructure de télécommunications dans des zones rurales non rentables, où vivent des populations pauvres, ou pour investir dans la formation de populations rurales à l'informatique.

Deuxièmement, le coût prohibitif des logiciels et des stratégies commerciales, qui impliquent de fréquentes actualisations et par conséquent une pression constante sur le budget d'un foyer pauvre, sont très dissuasifs. Il faut donc que les donateurs multilatéraux et bilatéraux, les organismes d'aide et les grandes entreprises montrent l'exemple en aidant à financer l'expansion et le fonctionnement de l'infrastructure informatique et la mise au point de logiciels gratuits destinés à aider les pauvres à accéder aux ressources et au potentiel immenses des TIC.

Il nous paraît donc souhaitable d'envisager la création par le monde des affaires, les entreprises, les sociétés technologiques et divers donateurs d'un fonds d'ampleur suffisante consacré aux TIC qui donnerait aux pays les plus pauvres les moyens d'accès au potentiel des TIC. Par ce fonds, l'investissement pourrait être vu comme un moyen d'ouvrir à long terme de nouveaux marchés. Pour les entreprises qui ne veulent pas dépendre d'un fonds commun, des incitations fiscales ou des régimes d'assurance appropriés pourraient être envisagés par les pays développés afin d'offrir les fonds nécessaires aux pays en développement.

En conclusion, je voudrais déclarer que le Gouvernement pakistanais est bien décidé à promouvoir les TIC, en tant que l'un des véhicules du développement. Un programme dynamique de développement des ressources humaines a été lancé. Le coût de l'accès Internet à large bande a chuté de 83 000 dollars à 6 000 dollars pour une vitesse de

transmission E1 et l'accès à l'Internet a été fourni à plus de 700 localités. Le débit des réseaux à large bande offrant des services internationaux fiables est passé à 410 mégabits par seconde. Quatre entreprises mobiles ont mis en place des services de téléphones mobiles et des programmes, notamment liés à l'informatisation de l'e-gouvernement et au commerce électronique, ont été lancés.

Nous nous réjouissons de tout coeur de travailler avec les Nations Unies et leur Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications en vue d'appliquer ces technologies au développement. Nous nous félicitons également de la décision de convoquer le Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Genève en décembre 2003 et à Tunis en décembre 2005.

**M. Villanueva** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Une des caractéristiques les plus inquiétantes de la mondialisation économique actuelle est certainement que les capacités d'innovation technologique sont concentrées dans un petit nombre de pays. D'après le dernier Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement paru en 2001, les 29 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont dépensé, en 1998, 520 milliards de dollars pour la recherche et le développement, soit un montant supérieur à la production économique cumulée des 88 pays les plus pauvres du monde. Ces dépenses de recherche et de développement technologiques conduisent non seulement à des innovations permanentes mais aussi à leur possession et donc à leur exclusivité. En fait, les pays de l'OCDE où réside 14 % de la population mondiale, disposent de 86 % des 836 000 demandes de brevets présentées en 1998 et 85 % des 437 000 articles parus dans les revues techniques spécialisées du monde. En outre, seulement deux pays industrialisés se sont partagés 66 % de tous les droits de licence pour 1999.

De même, la technologie est inégalement diffusée. Les pays les plus riches comptent pour 80 % des utilisateurs d'Internet dans le monde. Les pays en développement ne disposent que de 69 téléphones pour 1 000 habitants, alors que, dans les pays membres de l'OCDE, la densité téléphonique est de 509 pour 1 000. La largeur de bande pour l'ensemble de l'Amérique latine est en gros équivalente à celle de la ville de Séoul. Tous ces chiffres, toutes ces statistiques nous présentent une analyse claire de la situation : les pays

périphériques restent à la traîne et en marge du progrès technologique, ce qui affecte décisivement leurs possibilités de développement et leur viabilité économique.

Le problème est donc de parvenir à combler le fossé numérique et technologique. Autrement dit, quelles mesures pouvons-nous adopter aux niveaux international, régional et national pour que les pays périphériques tirent avantage de la révolution des technologies et de la mondialisation et pour qu'ils y prennent part? Il ne s'agit pas que de faciliter l'accès de nos populations aux nouvelles technologies – certes, c'est très important, et à cet égard il faut nous attaquer au goulot des revenus. Sans pouvoir d'achat ni possibilités de consacrer des fonds à l'utilisation de l'Internet, il est très difficile de disséminer les nouvelles technologies de l'information et des communications dans l'ensemble de la population. Mais il y a aussi la question de la création de technologies au niveau national et de l'adaptation des contenus de l'information aux réalités des pays. Cela nous amène au problème central, la question du développement des ressources humaines dont la clef est l'éducation. Sans elle, nous ne pourrions pas combler le fossé numérique et technologique et encore moins résoudre la pauvreté.

À cet égard, le Gouvernement péruvien a lancé un programme sans précédent sur son territoire pour permettre aux plus pauvres, surtout dans les zones rurales, d'avoir accès aux progrès technologiques. Le « Plan Huascarán », qui porte symboliquement le nom du point culminant de notre pays, a permis il y a quelques mois le branchement de plus d'une centaine d'écoles rurales et urbaines à un service d'Internet assorti de bibliothèques virtuelles spécialisées et d'une capacité d'enseignement par vidéoconférence. On espère que le programme incorporera dans ce réseau d'information plus de 15 000 lycées – comptant pratiquement l'ensemble des élèves péruviens – d'ici à 2006.

Mon pays est fermement convaincu que cet effort aura un impact sur l'éducation et la vie des élèves péruviens et une influence positive sur leurs familles et les communautés en renforçant leurs capacités économiques, essentiellement de nature agricole, et en les orientant vers des possibilités et des marchés neufs. Mais cet effort important est insuffisant face à la situation grave de sous-développement technologique que connaissent de nombreux pays en développement.

L'élargissement du fossé numérique entre les sociétés de pointe et sclérosées contribue à l'aggravation du chaos, de la pauvreté et des conflits, posant ainsi un problème de dimensions mondiales.

Il faut donc tirer parti de l'influence positive de cette révolution pour modeler des sociétés démocratiques, encourager la participation des citoyens, promouvoir des modes de gouvernement efficaces et transparents et des systèmes administratifs et économiques concurrentiels. À ce titre, le Pérou se félicite de ce que les Nations Unies aient pris la décision de relever le défi et salue encore, à cet égard, la création et les travaux du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications. Nous espérons que par son biais nous pourrions inverser la tendance et permettre aux pays en développement de participer aux mécanismes de contrôle et de diffusion qui réglementent les aspects relatifs aux technologies de l'information et des communications. Nous appuyons donc le programme de travail élaboré par le Groupe d'étude.

Le Pérou estime que, dans le contexte de ce programme de travail, quatre objectifs doivent être poursuivis : renforcement des ressources humaines, création d'emplois, surtout pour les jeunes, soutien à la compétitivité accrue de nos économies, notamment par l'accès aux technologies et leur diffusion dans les moyennes et petites entreprises et identification de nouvelles sources de financement.

Nous espérons que cet échange de vues, d'expériences et d'engagements et la réalisation effective du plan d'action du Groupe d'étude sur les TIC pourront contribuer à une prise de conscience internationale et à l'adoption de mesures efficaces pour réduire les déséquilibres que nous connaissons dans l'espoir légitime de les éliminer.

**M. Al-Bader** (Qatar) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un honneur que de vous présenter, Monsieur le Président, mes sincères félicitations, au nom de l'État du Qatar, pour votre présidence de l'Assemblée générale à l'occasion de sa réunion consacrée aux technologies de l'information et des communications au service du développement dans la perspective du prochain Sommet mondial sur la société de l'information. Je me félicite que ma délégation soit en mesure de participer à cet important débat – qui, nous l'espérons, aboutira à des résultats bénéfiques, contribuant ainsi au succès de ce Sommet.

Depuis le début de la révolution industrielle, les sociétés humaines ont constamment développé l'information et les connaissances. Le développement réalisé à ce jour a complètement changé la face du monde, et nous ne pouvons pas comparer les technologies de l'information et de la communication d'hier à celles d'aujourd'hui. Le présent est saturé de connaissances, de science et de moyens de communication modernes qui ont servi à l'humanité. Grâce à l'accès aux technologies de l'information et de la communication, le monde est à la portée de tous. Des événements à l'Est atteignent l'Ouest presque immédiatement et directement, comme si nous vivions le même événement. C'est remarquable, surtout si on y a recours dans l'intérêt de la population, pour illustrer la réalité de la condition humaine, qui promeut l'empathie entre les humains.

Mais il est inquiétant que l'énorme potentiel de la révolution des TIC ne soit pas bien reflété dans les politiques, programmes et projets de développement de certains pays. L'ONU, de par son statut moral, son universalité et sa nature représentative, se trouve dans une position unique pour cristalliser une vision des TIC en tant qu'élément constructif, pour fournir information et connaissances aux populations les plus pauvres du monde. Ces technologies pourraient être utilisées au soutien des efforts de l'ONU visant à éliminer la pauvreté, favoriser la prise de conscience et prévenir les maladies contagieuses, comme le sida. Si nous voulons obtenir des résultats concrets et durables dans ce domaine, les efforts pour mettre les TIC au service du développement devraient être locaux, et il faudrait promouvoir la coopération régionale et sous-régionale.

Afin de donner accès aux TIC aux pauvres dans la société, nous devrions créer de nouveaux modèles, et utiliser pleinement les innovations disponibles pour améliorer la santé et l'éducation de cette couche sociale. Soyons réalistes : les TIC ne sont pas une panacée face à la pauvreté et aux problèmes de développement. Mais elles peuvent apporter une contribution plus vaste face aux nombreux problèmes de développement que nous devons affronter.

Lors des travaux préparatoires du Sommet mondial sur la société de l'information, les indicateurs étaient très encourageants. Il semble que nous avançons dans la bonne voie dans ce processus de préparation, en particulier en ce qui concerne les réunions régionales et les conférences de par le monde.



Dans le monde arabe, la sixième conférence des ministres arabes de la communication s'est tenue le 12 juin 2002. À cette occasion, nous avons examiné comment nous pouvions mettre la stratégie arabe des TIC au service du développement des pays de la région, comment nous pouvions développer les communications entre eux et comment les brancher dans tous les domaines, notamment l'éducation, la santé, le commerce et l'économie. Les participants à la conférence ont aussi examiné les décisions et les résolutions du Sommet arabe de Beyrouth concernant cette stratégie, et ont examiné les préparatifs en cours pour le Sommet mondial sur la société de l'information qui doit se tenir à Genève et en Tunisie. Ces réunions préparatoires seront très utiles pour garantir le succès du Sommet mondial, en particulier si elles examinent les problèmes et font des recommandations au Sommet mondial. Tout le monde l'attend avec impatience pour servir les pays qui n'ont pas pleinement participé à la révolution des TIC. Nous ne pouvons prédire l'avenir de celle-ci. Des nouveautés sont inventées chaque jour. Nous demandons simplement qu'elle serve l'intérêt de l'humanité.

Les communications sont devenues un marché énorme et profitable, en particulier pour les sociétés qui fabriquent du matériel de communication. Bien que nous admirions leurs inventions et le développement de moyens de communication modernes, nous les exhortons parallèlement à considérer la situation des pauvres et des pays les moins développés, dans la mesure où ils ont grand besoin d'assistance extérieure pour développer leurs propres centres de communication qui les lieraient au monde extérieur et à ce qui s'y passe.

**M. Clodumar** (Nauru) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer cette déclaration au nom des membres du Forum des îles du Pacifique Membres de l'ONU, à savoir l'Australie, les États fédérés de Micronésie, Fidji, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et mon propre pays, Nauru.

Notre groupe est particulièrement heureux de participer à cet important débat. Les technologies de l'information et de la communication sont considérées par les gouvernements, le secteur privé et les utilisateurs de tous bords dans les îles du Pacifique comme étant très prometteuses pour le développement, à tel point que c'est le sujet « Les TIC pour tous les

îles du Pacifique » qui a été choisi comme thème des récentes rencontres régionales dans le secteur. Ce thème a conduit à la proposition d'une initiative du Pacifique sur les TIC pour le développement (I4D), au Sommet mondial pour le développement durable, que je décrirai dans un instant. Mais d'abord je voudrais souligner l'arrière-plan du Pacifique et ce que signifient pour nous les TIC.

Pour de petites îles dispersées sur l'infini des mers, confrontées à des ressources naturelles limitées et à des frais de transport élevés, des technologies de l'information et de la communication plus efficaces et plus abordables sont essentielles pour relier nos communautés insulaires au reste du monde. L'Internet étant en train de modifier la façon dont nous commerçons, son accès par les gouvernements, le monde des affaires et le public est essentiel au développement économique. Une pleine participation dans de nombreux secteurs est désormais impossible sans accès fiable et abordable.

Le Pacifique a fait de grands progrès en peu de temps. Imaginez où nous en étions en 1995 : la télécopie était une nouveauté et le courrier électronique ou l'accès à l'Internet n'existaient pas, pour la plupart des habitants du Pacifique. À présent, l'Internet nous est un service essentiel; il n'est pas possible de travailler sans courrier électronique, et nous attendons que nos téléphones mobiles nous lient sans accroc à tous les pays. Trois succès régionaux récents sont encore plus impressionnants : l'éducation à distance, la télémédecine et le recours à la technologie par satellite pour fournir un accès aux zones isolées. Un avenir meilleur attend le Pacifique, et les TIC offrent une des clefs déterminantes pour sa création.

La promotion du développement des TIC exige toutefois des efforts nationaux et régionaux concertés. La question est : comment réagir face à ces défis et à ces possibilités? La région du Pacifique a rassemblé ses forces pour une réponse à cette question. L'objectif régional est de créer un environnement où toutes les parties prenantes – gouvernements, enseignants et étudiants, hommes d'affaires, médecins et organisations non gouvernementales – reçoivent les outils dont ils ont besoin pour poursuivre leur propre développement et, par l'accumulation de ces efforts distincts, celui de nos pays et de la région.

Afin de coordonner les efforts nationaux et internationaux, la région du Pacifique a mis en place

un cadre de synthèse. La politique et le plan stratégique des îles du Pacifique pour les TIC, élaborés récemment par les ministres des 16 membres du Forum des îles du Pacifique, ont pour objectif de renforcer notre expertise collective, et de tirer le maximum de nos ressources. Le rapport de la réunion de haut niveau sur ce sujet est annexé au document A/56/968, et des copies du texte complet de la politique régionale et du plan stratégique sont disponibles dans la salle de l'Assemblée générale, afin d'informer les délégations intéressées.

Ce cadre comprend une stratégie à quatre volets visant à développer les ressources humaines, l'infrastructure, les applications d'Internet, et les orientations et règles pour le développement des îles du Pacifique. Dans ce cadre, un consensus est apparu sur les quatre grandes priorités : développement des ressources humaines pour les spécialistes des TIC; raffinement et promotion des stratégies nationales de TIC; développement continu de la télémédecine pour consultations et diagnostic à distance; et création de télécentres communautaires polyvalents pour l'accès universel à l'ère de l'information.

La région du Pacifique souligne la nécessité une approche régionale pour mettre au point une stratégie de mise en oeuvre de ces questions. Dans les domaines de la politique internationale et de l'accès à l'aide au développement et de l'appui politique, nous sommes unis, à travers nos partenariats avec les gouvernements, les organisations régionales, le secteur industriel et les organismes multilatéraux.

C'est pour ces raisons que nous avons proposé l'initiative Pacifique I4D en tant que cadre de partenariat par le biais du processus du Sommet mondial sur le développement durable. Son objectif est de permettre l'accès aux technologies de l'information et des communications, en appui au développement durable de tous les îliens du Pacifique. L'initiative Pacifique I4D représente l'application directe des activités figurant au chapitre 40 d'Action 21 sur l'information dans la prise de décisions, qui indique que, dans le développement durable, chacun est utilisateur et fournisseur d'information au sens le plus large.

Les objectifs comprennent donc : le renforcement des mécanismes nationaux et internationaux de traitement et d'échange d'informations, et d'aide technique apparentée, pour assurer la disponibilité effective et équitable de l'information générée aux

niveaux local, provincial, national et international; le renforcement des capacités nationales, y compris des capacités gouvernementales, des organisations non gouvernementales et du secteur privé dans la gestion de l'information et la communication, notamment dans les pays en développement; la poursuite d'initiatives qui soutiennent l'échange d'informations, facilitent les négociations intergouvernementales, contrôlent les efforts de développement durable, transmettent les alertes écologiques et échangent les données; et le développement, en cas de nécessité, de nouvelles technologies permettant la participation des personnes encore exclues par les infrastructures et méthodes existantes.

L'initiative Pacifique I4D est également conforme au chapitre VI de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, pour assurer que les hommes et les femmes des îles du Pacifique ont des chances égales de bénéficier du développement et ce, par l'accès à l'information.

Au cours des années, les pays du Pacifique ont montré que les initiatives de coopération régionale et internationale, combinées à des efforts nationaux effectifs, peuvent aider à relever les défis que j'ai déjà décrits. Dans le Pacifique, nous sommes connus pour notre sens communautaire et nous savons qu'en s'entraidant, on peut faire beaucoup. Je recommande à l'Assemblée la politique des îles du Pacifique en matière de TIC et l'initiative Pacifique I4D, plans de campagne pour un avenir meilleur dans notre région, et demande son appui à leur mise en oeuvre.

**M. Hasmy** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier ainsi que votre pays, la République de Corée, pour avoir organisé cette rencontre opportune sur la question importante des technologies de l'information et des communications au service du développement. Je voudrais également remercier le Président du Conseil économique et social, le Président du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications, le représentant du Groupe d'étude sur les opportunités numériques et le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications pour leurs déclarations importantes.

Ma délégation s'associe à la déclaration du Vice-Ministre de la science et de la technologie du Venezuela, faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Mais je voudrais saisir cette occasion pour faire

une brève déclaration sur un certain nombre de questions qui intéressent particulièrement ma délégation.

Les TIC ont révolutionné le monde. Cette révolution, avec ses capacités de connaissances et de technologies, a un potentiel énorme pour accélérer la croissance et le développement des pays en développement. Il est encourageant de noter que dans le monde, près de 400 millions de personnes sont en réseau, mais ma délégation regrette que seuls 5 % de ce chiffre représentent des habitants des pays en développement. Il est clair que ces pays sont à la traîne. La communauté internationale doit traiter du fossé numérique entre les pays développés et les pays en développement si elle veut réellement concrétiser les objectifs de développement du millénaire.

Cette rencontre-ci est un pas dans la bonne voie car elle rassemble différentes parties prenantes – gouvernements, secteur privé, organisations non gouvernementales, institutions multilatérales de développement et ONU – dans le même cadre pour échanger des idées et des expériences en vue de promouvoir et de forger une entreprise commune visant à traiter de la disparité numérique dans le monde. Ma délégation attend avec intérêt de suivre les discussions au sein des groupes informels plus interactifs. Cette réunion permettra également aux États Membres de faire connaître leurs idées et avis sur les travaux préparatoires du Sommet mondial sur la société de l'information, prévu à Genève en 2003 et à Tunis en 2005.

Le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC a été lancé en novembre dernier par le Secrétaire général en vue de positionner les TIC comme facteur favorisant l'avènement d'un monde sans pauvreté. Nous espérons que le Groupe d'étude catalysera le comblement du fossé numérique mondial et renforcera les opportunités numériques qui mettent les TIC au service du développement pour tous. Pour la communauté internationale, le défi est de permettre, au plan technologique, aux 4 milliards de personnes marginalisées dans le monde, de participer et de profiter de la révolution des TIC. Une coopération internationale authentique est fondamentale pour assurer un transfert réel, concret et soutenu des connaissances et de la technologie des TIC aux pays en développement.

L'information représente un outil puissant pour enrichir et renforcer toute l'humanité car une société bien informée peut générer plus d'avantages pour les peuples du monde. Au Sommet du Millénaire, nos dirigeants ont aspiré au droit à l'accès universel aux technologies de l'information et des communications. Les pays développés doivent donc aider les pays en développement dans leurs efforts visant à développer ces technologies, comme le précise la Déclaration du Millénaire, adoptée par nos dirigeants. Le travail du Groupe d'étude sur les TIC et du Groupe d'étude sur les opportunités numériques du Groupe des Huit est vital à cet égard.

L'Internet inaugure une ère nouvelle pour l'humanité. Les nations doivent s'adapter à la révolution dans le secteur de l'information en vue de progresser. La connaissance est devenue un facteur de changement et, depuis le début des années 90, le Gouvernement malaisien s'est lancé dans la transformation des Malaisiens en société de la connaissance. Le Conseil national des technologies de l'information (CNTI) a été créé en 1994 pour favoriser la création d'une société bien informée par le renforcement du développement et de l'utilisation des TIC comme moyen stratégique de développement national. Ce conseil agit comme groupe de réflexion au niveau le plus élevé et conseille le gouvernement sur des questions liées au développement des TIC en Malaisie. Il s'agit d'un partenariat utile entre les secteurs privé et public et les communautés. Outre l'initiative de « super-couloirs » multimédia, notre programme national de technologies de l'information a été élaboré en 1996 pour créer un cadre global de développement à l'ère de l'information.

Il importe que les efforts pour combler le fossé de l'information et des connaissances portent non seulement sur celui qui sépare la Malaisie et d'autres pays, mais sur celui qui sépare les collectivités locales en Malaisie. Le nombre d'utilisateurs de l'Internet en Malaisie a quadruplé, passant de 1,6 million en 1998 à 6,5 millions en 2001. Nous nous attendons à ce que, l'an prochain, ce chiffre atteigne 10 millions.

Néanmoins, ce qui est plus crucial c'est de favoriser l'utilisation des technologies afin que tous les secteurs de la société saisissent les possibilités de l'ère de l'information. En Malaisie, nous avons déterminé que cinq groupes sont menacés d'être marginalisés par la révolution des TIC : les gens âgés, les jeunes, les femmes, les handicapés et les habitants des

collectivités géographiquement isolées. Ensemble, ces secteurs représentent près de la moitié de la population du pays. Le programme social d'inclusion numérique du CNTI vise à toucher ces groupes et à veiller à ce que le fossé numérique soit comblé pour tous les secteurs de la communauté.

Les jeunes représentent une partie importante de la population. En Malaisie, le tiers de la population a moins de 14 ans. Il est essentiel de fournir à ce groupe par des programmes et projets appropriés, un accès rapide aux TIC afin de développer le capital humain en vue de participer à l'économie du savoir. En mars 2002, le Ministère malaisien de l'éducation, de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement et Coca-Cola, s'est lancé dans un nouveau partenariat et projet pilote, dénommé « e-Learning for life » (Apprentissage électronique pour la vie), qui animera les efforts pour combler le fossé numérique en Malaisie. L'objectif est d'aider les collectivités locales à combler le fossé numérique croissant entre les nantis et les déshérités dans le domaine des TIC. Ce projet offrira des possibilités d'apprentissage électronique et des ressources pour la formation aux TIC des élèves, des enseignants et des collectivités locales. C'est un exemple de la façon dont l'ONU et le secteur privé peuvent appuyer une vision nationale consistant à bâtir une société du savoir.

Dans ses efforts pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine des technologies de l'information et des communications – surtout entre pays en développement – la Malaisie est privilégiée et heureuse d'avoir été choisie pour accueillir le secrétariat de l'Alliance mondiale pour le savoir, un partenariat grandissant d'organisations publiques, privées, sans but lucratif et non gouvernementales, du monde entier qui sont déterminées à promouvoir l'information et le savoir en faveur du développement. Par le biais de l'Alliance, la Malaisie espère promouvoir une coopération Sud-Sud accrue ainsi qu'une coopération Nord-Sud en vue de combler le fossé numérique mondial et de favoriser l'avènement d'une société mondiale de l'information.

Le développement durable mondial exige un transfert accéléré du savoir et des technologies – en particulier des TIC – des pays développés vers les pays en développement. L'ONU est bien placée pour jouer un rôle de pointe dans l'élaboration d'une vision mondiale sur les TIC au service du développement. Le défi pour la communauté internationale n'est pas que

de combler le fossé numérique mondial existant, mais aussi d'éviter qu'il ne s'élargisse encore. Sinon, les pays en développement seront encore plus marginalisés dans l'ère de l'information par la vague de la mondialisation. D'où l'importance de cette rencontre et du rôle louable de la République de Corée qui l'a convoquée. Nous comptons sur des mesures de suivi pour aider les pays en développement à cet égard.

**M. Ehandi** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je représente la Fondation Look@World, initiative de grandes sociétés privées en Estonie : banques et sociétés de télécommunication et d'informatique. L'an dernier, ces entreprises ont créé cette fondation pour promouvoir l'utilisation de l'Internet et bâtir une société de l'information en Estonie. À cette fin, elles sont prêtes à investir des fonds équivalant à 25 % à 30 % du budget annuel de l'État pour les technologies de l'information – contribution d'importance. Outre ses investissements, la fondation agit comme médiateur entre divers secteurs de la société dans le but de faire progresser la société de l'information.

Ma déclaration a surtout pour but de renseigner les pays en développement, car j'estime que l'Estonie a connu le succès jusqu'ici dans ses efforts et que d'autres pays pourraient en tirer profit. En outre, nous sommes d'avis que dans de nombreux domaines, plutôt que d'imiter les pays de l'Union européenne et d'autres pays développés, nous pouvons et devons faire les choses autrement. Nous sommes conscients que les technologies de l'information et des communications et la société de l'information ne sont pas encore les grandes priorités de nombreux pays. Toutefois, l'accès à l'information mise au savoir qui, à l'avenir, sera le principal facteur de production et de concurrence, ce à quoi nous aspirons tous.

Je voudrais maintenant exposer à l'Assemblée certaines des raisons du succès de l'Estonie. Premièrement, et cela ne surprendra personne, les dirigeants politiques et des affaires sont dévoués. Il est difficile de croire à quel point nous dépendons d'eux en Estonie, par rapport à certains des pays voisins. Le lancement rapide – à partir de rien – d'initiatives comme le célèbre système estonien de gouvernement sans papier et le projet « Tiger Leap » a été rendu possible par la volonté politique. En Estonie, les initiatives populaires bien considérées sont vite devenues des politiques officielles auxquelles participent toutes les parties prenantes possibles de tous les secteurs possibles, et enfin toute la société.

Nos politiciens ont compris que la meilleure façon de réduire les frais généraux du gouvernement était d'utiliser les TIC.

*M. Ouch (Cambodge), Vice-Président, assume la présidence.*

Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion d'entendre un expos sur les TIC fait par le Premier Ministre d'un autre pays d'Europe de l'Est. C'était un bon discours, bien prononcé, mais j'avais quand même l'impression qu'il ne comprenait pas un mot de ce qu'il lisait. Lorsqu'on compare la société de l'information en Estonie avec celle de ce pays, on peut voir la différence dans nos vies quotidiennes. Il est extrêmement important que les dirigeants politiques soient habilités à édifier la société de l'information, qu'ils la comprennent et qu'ils participent à sa progression. L'un des problèmes des politiciens – et puisque je représente le secteur privé, je peux le dire – c'est que, pour eux, tout ce qui semble d'importance même moyenne devient une priorité. Il y a trop de priorités, et personne ne peut faire la différence entre les vraies priorités et les simples slogans. Pour mettre en place une société de l'information qui fonctionne, nous devons faire de cet objectif une vraie priorité.

Deuxièmement – et c'est un élément très important – notre expérience nous a montré que le manque de ressources n'est pas toujours nuisible. Ancien pays de l'Union soviétique, l'Estonie n'abonde pas en ressources, mais nous estimons que cela nous a plutôt été favorable. Par exemple, en Allemagne, chaque grande ville – comme Berlin, Brême ou Hambourg – a construit son propre portail électronique pour les citoyens. Lorsque j'ai demandé à des responsables allemands quand et comment ces systèmes seraient intégrés en un seul, ils ont répondu qu'ils ne comprendraient pas pourquoi cela devrait être nécessaire. J'ai mis un moment à comprendre qu'en Allemagne, chaque ville a largement de quoi faire ses propres investissements et que les villes aimaient mieux rivaliser que coopérer pour offrir les meilleurs services à leurs citoyens. De telles pratiques sont possibles dans des pays plus riches mais, Dieu merci, nous ne pouvons pas y recourir en Estonie où les fonds sont rares. Non seulement nos municipalités doivent déterminer comment unir leurs ressources, mais tout le secteur public doit coopérer et travailler avec le secteur privé.

Il y a plusieurs exemples de coopération entre les différents secteurs en Estonie, comme celle qui a donné naissance à notre signature numérique et à la carte d'identité électronique, le secteur privé se chargeant de la mise en place de l'agence de certification et de l'infrastructure et l'État du financement de la production des cartes. Il y a également la mise en place des points Internet publics, où la mise de fonds initiale vient surtout du secteur privé pour les ordinateurs et les branchements, mais où les municipalités se chargent des coûts de fonctionnement. Il y a aussi l'exemple du portail pour e-citoyens, actuellement en construction, dans le cadre duquel l'État proposera une solution technique commune de prestation de services informatiques hautement sécurisés, avec systèmes d'autorisation de haut niveau, etc. Le gouvernement, les municipalités et les prestataires de services du secteur privé seront tous appelés à collaborer à la mise en place de ce portail. Le manque de ressources financières peut donc parfois avoir du bon, car il signifie qu'il n'y a pas d'argent pour construire des systèmes exagérés, très impressionnants mais de peu d'utilité.

Mon troisième point, qui me paraît très intéressant, est que les gouvernements doivent externaliser tout sauf la prise de décisions. Le fait est que le secteur privé sait mieux mettre en place des services informatisés et des systèmes d'information. L'État ne doit pas se donner pour objectif d'avoir une grande équipe informatique, ni même un ministère. Il ne lui faut qu'une bonne équipe de gestion des projets qui regroupe tous ses besoins et externalise tous les systèmes et services. Même les bases de données de l'État peuvent en théorie être externalisées vers une société privée, ce qui, en fin de compte, revient moins cher et permet davantage de professionnalisme. N'ayez pas peur d'externaliser et de recourir à des opérateurs du secteur privé.

J'en viens à la question de l'intérêt de l'intégration. Le seul intérêt véritable de la mise en ligne de services est de rendre la vie moins chère, plus rapide, plus facile, plus confortable ou plus amusante; autrement dit, il faut une valeur ajoutée. Moins cher, plus vite et plus facile égalent plus efficace, ce qui motive et encourage l'État à développer la société de l'information.

La plupart des services recourent à l'intégration de données, font participer plusieurs organes

gouvernementaux, intègrent des activités publiques centralisées et localisées et comprennent même des services du secteur public, comme la santé ou l'éducation. Les parties prenantes sont nombreuses. Il ne faut pas que les États raisonnent pour ces services d'un point de vue institutionnel, en disant « J'apporte ma contribution à l'Internet, aux municipalités et au secteur privé d'apporter la leur ». Si l'on découpe en tranches un service intégré et si chaque organe apporte chacun une contribution différente à l'Internet, ce la n'a aucun intérêt. Je demande aux pays de bien vouloir gérer les services qu'ils veulent apporter à l'Internet du point de vue du client; d'envisager comment il (ou elle) peut obtenir les meilleurs résultats, puis de faire participer toutes les parties intéressées à un service donné à sa mise en ligne. Ce n'est qu'alors qu'un e-service donne une valeur ajoutée. Ce n'est que dans ce cas que l'investissement sert à quelque chose.

Bien souvent, le problème réside dans l'attitude des secteurs les uns envers les autres. Le secteur privé a tendance à considérer que l'État est idiot. L'État, de son côté, ne peut se contenter d'écouter un seul interlocuteur du secteur privé; ce serait injuste pour la concurrence et on pourrait parler de corruption. À ma surprise, par exemple, un organe du troisième secteur estonien comme la Look@World Foundation, que je représente, s'est avéré être une bonne solution. Nous représentons un grand nombre de grandes sociétés du secteur privé, dont toutes les plus grandes entreprises de la société de l'information. Beaucoup se font concurrence. S'il n'est pas commode pour l'État de s'adresser à l'une d'elles, il s'adressera très facilement à nous. En Estonie, nous jouons donc les médiateurs, dans le cadre des différents objectifs ambitionnés et de la nécessité d'une coopération entre les secteurs.

Je voudrais maintenant faire quelques suggestions qui devraient permettre d'éviter le fossé numérique. Nous savons tous que les couches les plus riches et les plus jeunes de la population sont celles qui se mettent le plus vite à l'Internet et aux services informatiques. Le fossé numérique est donc un risque qui nous menace tous, riches ou pauvres. Pour simplifier, je dirai qu'en Estonie, nous avons repéré quatre préalables pour l'utilisation de l'Internet et de l'informatique. Premièrement, il y a l'accès matériel à l'Internet, indispensable, bien sûr. Deuxièmement, il faut qu'un contenu et des services soient proposés. Troisièmement, il faut une motivation, c'est-à-dire qu'une personne doit comprendre l'intérêt qu'aura pour

elle le recours à des services Internet. Et quatrièmement, bien sûr, il faut une formation; il faut que la personne sache comment utiliser l'Internet.

Satisfaire à trois de ces conditions sur quatre ne suffirait pas pour inciter quelqu'un à utiliser l'Internet; les membres, à cet égard, n'ont qu'à se remémorer leur propre expérience. Sans l'une de ces conditions, l'utilisation de l'Internet est exclue. La vraie question est de savoir l'ordre dans lequel on doit réunir ces conditions pour pouvoir investir plus judicieusement. Je ne m'appesantirai pas sur le contenu et la motivation, dont je viens de parler longuement, mais je m'étendrai davantage sur l'accès et la formation. L'accès universel, à domicile, à un ordinateur et aux technologies à large bande restant un rêve encore lointain pour nombre d'entre nous, nous avons décidé, en Estonie, de commencer par l'accès public. Depuis déjà plusieurs années, 100 % des écoles d'Estonie, 100 % des organismes publics et environ 90 % des entreprises du secteur privé ont accès à l'Internet. Nous avons donc commencé par les lieux de travail. En outre, dans un pays aussi petit que l'Estonie, les municipalités et la Look@World Foundation se sont réunies pour créer quelque 500 points Internet en accès public, ce qui représente environ un ordinateur pour 1 000 citoyens. Et nous poursuivons ce processus. Grâce à ce système, la plupart des citoyens, je pense, ont désormais la possibilité d'utiliser l'Internet s'ils en ont la moindre velléité.

Le deuxième aspect, bien sûr, est la formation. En avril dernier, nous avons mis sur pied en Estonie un projet permettant en deux ans de former aux techniques de base de l'utilisation d'ordinateurs et de l'Internet 100 000 citoyens – soit 10 % de notre population adulte. Le plus important, en la matière, c'est que le programme ne revient qu'à 25 dollars par personne, ce qui est pratiquement donné. Nous venons de terminer le premier projet pilote, qui a été un grand succès. J'ai été très heureux d'entendre ici que la République de Corée avait mis en place un projet semblable – à la différence, probablement, qu'en Estonie, le projet de formation est entièrement financé par le secteur privé.

Une autre suggestion importante pour les membres, et qu'ils ont déjà entendu répéter plusieurs fois aujourd'hui, est l'importance d'une libéralisation du marché des télécommunications. De fait, les membres l'ont probablement entendu des centaines de fois : libérisez votre marché des télécommunications et n'ayez pas peur de la concurrence. Pourtant, la

libéralisation du marché prend plus de temps que nécessaire dans la plupart des pays. La raison essentielle du non-recours à l'Internet est le coût de l'accès, en particulier dans les pays pauvres. Si en Finlande ou en Suède, par exemple, la décision individuelle d'achat d'un ordinateur et de branchement permanent à l'Internet n'est qu'une affaire de choix personnel, dans la plus grande partie du monde, c'est l'argent qui est le facteur décisif. Si nous voulons baisser les prix, la première des choses est donc de libéraliser le marché des télécommunications. Faites-le. N'ayez pas peur.

Mon dernier message, très important, consiste à dire aux gouvernements que les technologies, en soi, sont très simples; ce sont les structures et les habitudes d'organisation qui créent la difficulté. Beaucoup associent société de l'information et difficulté parce que la société de l'information fait appel à des technologies complexes. Mais c'est tout à fait incorrect. Les technologies et les technologies de l'information sont simples; les techniciens qui connaissent tout de la question abondent.

Lors d'une réunion de l'Union européenne à Bruxelles, nous avons présenté notre système estonien d'administration publique entièrement informatisée sans papier. Ce système permet, par exemple, de faire paraître toutes les décisions gouvernementales sur l'Internet dans les 40 secondes qui suivent la sonnerie du gong du Premier Ministre. Après cette réunion, des hommes politiques français sont venus nous voir, intrigués par ce système. Notre gouvernement tenait-il vraiment à avoir un tel système? Leur souci était évident: pourquoi un gouvernement voudrait-il être aussi transparent et efficace? Ce n'est pas comme cela que l'on procède. De fait, la mise en oeuvre de services en ligne et l'appel aux technologies ne servent à rien sans un changement d'organisation, du processus de prestation de services et même de législation.

Dans le secteur privé, nous disons qu'il n'existe rien de plus stable que l'adaptation perpétuelle au changement. Mais jusqu'ici, les gouvernements ont le plus souvent refusé de reconnaître que la société contemporaine connaît une accélération perpétuelle et ils ne veulent rien changer à leur façon de procéder.

Si les gouvernements veulent des résultats et profiter de la valeur réelle de la société de l'information, ils doivent, avant de se mettre à utiliser les TIC dans le secteur public et le transformer en e-

services, examiner dans quelle mesure ils sont réellement prêts à changer leurs procédés et leur façon d'agir. Cette suggestion paraît simple, mais en réalité un tel changement est étonnamment difficile à entreprendre.

C'est essentiellement ce que je voulais dire. En résumé, je pense avec le recul que nous avons eu beaucoup de chance en Estonie d'avoir jusqu'ici bien décidé et bien choisi. Nous voulons confronter nos expériences. L'Estonie a déjà accueilli des délégations officielles du Tadjikistan, de l'Azerbaïdjan, de l'Ukraine et de l'Arménie dans le but de débattre de la façon dont nous nous acheminons vers la société de l'information et l'informatisation de l'administration publique. Bientôt, nous recevrons des visiteurs de l'Ouzbékistan, de la Mongolie et de la Bulgarie.

L'Estonie envisage de créer une académie sur l'informatisation de l'administration publique afin de pouvoir confronter nos expériences et nos compétences techniques de façon appropriée et structurée et pas seulement quand des délégations nous rendent visite. Je ne peux rien promettre, mais j'espère que nous serons en mesure de mettre cette idée en pratique d'ici la fin de l'année. Tous, vous serez alors les bienvenus en Estonie afin de partager vos idées et de s'inspirer de nos meilleures pratiques et de notre expérience pour pouvoir ensemble nous acheminer vers une société de l'information efficace et optimale.

**M. Korotkov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Le fait que l'Assemblée générale examine une série de questions consacrées au développement des technologies de l'information et des communications dans le monde contemporain témoigne de la pertinence et de l'importance pratique de cette question pour l'ensemble de la communauté internationale. Nul ne doute que le développement des technologies de l'information et des communications est une des conditions clés d'un développement durable, permettant ainsi d'assurer la stabilité et la sécurité dans le monde.

Afin de bâtir une société de l'information, la communauté internationale doit résoudre des tâches complexes essentiellement liées à la mise en place de conditions sociales et économiques adéquates et à la résorption du fossé entre les pays développés et en développement. Ces objectifs ont été clairement énoncés – dans la Déclaration du Millénaire ainsi que dans des décisions prises par différentes instances des

Nations Unies ces dernières années, notamment à la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement.

En outre, il faut comprendre bien que la révolution de l'information offre non seulement des possibilités accrues et un potentiel élargi mais entraîne des difficultés et des risques. Notre tâche commune consiste à identifier et à relever ces défis dans les meilleurs délais. L'objectif prioritaire est de combler le fossé numérique. Cela nécessitera des efforts conjoints pour résoudre une série de questions liées à la mise en place des infrastructures indispensables tant institutionnelles que technologiques, à la formation d'un personnel qualifié et à bien d'autres problèmes.

Il y a aussi des dangers liés à la vulnérabilité des communautés branchées sur l'Internet. La lutte contre le terrorisme international – en particulier le cyberterrorisme et la cybercriminalité – exige qu'une attention particulière soit accordée à la sécurité de l'information. De plus, nous ne pouvons pas permettre, sous prétexte d'assurer la sécurité de l'information ou pour toute autre raison, l'homogénéité forcée des cultures ou l'étouffement de la nature originale et unique des traditions nationales, qui forment le patrimoine commun de l'humanité.

Le Gouvernement russe mesure bien l'importance de l'application des technologies de l'information. En janvier, nous avons mis en place un programme dénommé « La Russie électronique 2002-2010 ». Pendant huit ans, le Gouvernement procédera à des échanges avec la société civile et le monde des affaires aux niveaux tant national qu'international pour élargir l'accès aux innovations en matière de technologies de l'information pour la majorité des citoyens de notre pays.

Nous organisons des tables rondes avec des représentants des organisations non gouvernementales et du monde des affaires afin de concevoir des approches conjointes visant à atteindre ces objectifs grâce à une nouvelle législation et des décisions dans le domaine technologique. Lors d'une table ronde tenue récemment à mon ministère, nous avons réuni des représentants d'entreprises concurrentes, notamment IBM, Microsoft et Sun/Oracle et leur avons demandé si elles pouvaient jeter des bases communes sur lesquelles elles puissent travailler ensemble pour faciliter, par exemple, la diffusion de documents électroniques. Je suis heureux d'annoncer que de telles

solutions ont été trouvées et qu'elles sont maintenant utilisées non seulement dans les grandes villes de Russie mais dans l'ensemble de ses 89 régions.

Le 29 avril s'est tenue à Genève la réunion inaugurale du Noeud régional pour l'Europe et l'Asie centrale du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications. Il regroupe des réseaux de la science, de l'éducation et de la formation issus des États concernés et nous permettra d'éviter des investissements répétés dans des projets analogues de domaines de connaissance divers.

En Russie, nous comptons porter notre attention sur divers domaines clefs. Nous pensons que les questions de santé figureront parmi les problèmes majeurs du XXIe siècle. Nous voulons donc faire en sorte que les technologies de l'information soient mises au service des soins de santé et nous mettons au point à cette fin un programme de soins de santé électronique.

Nous pensons que l'évolution de l'éducation est d'une importance cruciale. C'est pourquoi le deuxième élément clef de notre programme consistera à mettre en place des projets d'enseignement à distance et d'autres projets électroniques d'études et d'apprentissage.

Enfin, nous estimons très important pour l'humanité de préserver la diversité des cultures, des sociétés et des religions qui existent dans le monde. Pour cette raison, nous nous emploierons à faire que cet ensemble de connaissances soit préservé et nous entreprendrons d'en tirer parti avec l'aide des technologies de l'information.

Une aide accrue, notamment par le biais des Nations Unies, à tous les pays concernés par le développement des technologies de l'information contribuerait vraiment à remédier de façon concrète au problème du fossé numérique. Nous demandons à tous de conjuguer leurs efforts dans cette entreprise.

**Mlle Durrant** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais associer la délégation de la Jamaïque à la déclaration faite aujourd'hui par le Président du Groupe des 77 et la Chine.

Comblé le fossé numérique signifie que nos populations seront en mesure d'exploiter les technologies de l'information et de la communication à des fins sociales et productives. Nous savons que l'information, associée à la connaissance et aux technologies de la communication, peut nous aider à planifier, à décider, à innover et à mettre en oeuvre de



nouvelles activités dans des domaines comme l'éducation, les services administratifs, la médecine, les affaires et des services essentiels, comme la prévision des catastrophes.

Cette séance de l'Assemblée générale, qui fait fond sur les initiatives prises par le Secrétaire général, par la création du Groupe d'étude sur les TIC, et par le Conseil économique et social, devrait, de l'avis de ma délégation, se concentrer particulièrement sur des politiques qui permettraient aux citoyens d'accéder à l'information généralement nécessaire au public. Cela doit être fait en s'assurant qu'il existe des réseaux numériques dans tous les pays ou régions; qu'il existe un accès à Internet en tant que moyen de diffuser et de partager l'information; que la bande passante utilisée est adéquate; et qu'il existe des télécentres locaux où le public peut accéder à l'Internet et à l'information nécessaire. L'accès ouvert aux citoyens dépend de la diffusion de la technologie et des services aux individus et aux ménages, aux institutions éducatives et à d'autres institutions publiques comme les bibliothèques et les centres communautaires. Une diffusion efficace de l'information requiert aussi que les citoyens soient informés d'un point d'accès unique à l'information détenue par leurs gouvernements et leur administration. Ce portail ou point d'entrée servirait aussi de guide aux administrations concernées et permettrait un accès à diverses sources.

Les TIC exigent une infrastructure adaptée, des ressources humaines, techniques et matérielles et des locaux pour assurer l'accès du public à l'Internet et des lieux pratiques. Bien que des progrès aient été accomplis dans de nombreux pays en développement pour accroître l'accès du public à l'information par le biais des TIC, il faut encore répandre les projets pilote dans la population. Il faut donc des télécentres communautaires situés dans les bibliothèques, les organisations non gouvernementales et les centres communautaires – accompagnés d'une infrastructure de réseaux numériques bien établie.

Nous devons donc nous demander comment le peuple peut participer à ce processus d'accès à l'information et d'utilisation de cette dernière. Il peut être impliqué par l'enregistrement de l'état civil, par l'éducation et celle des familles, par l'exploitation de ses activités agricoles et de ses autres activités productives et par l'introduction de pratiques commerciales neuves. La connectivité permise par la technologie de l'information peut permettre aux

citoyens de mener à bien ces tâches plus efficacement, et d'avoir recours à l'information pour se protéger contre les catastrophes, en particulier naturelles.

Les gouvernements ont à présent l'occasion de commencer à utiliser les TIC pour la fourniture de services sociaux de base, notamment pour l'éducation, la santé, et pour commencer à mettre en place une administration informatisée en fournissant des services en ligne aux citoyens. Cela offre notamment l'avantage de donner aux citoyens un accès décentralisé à l'information et aux services. Une personne éloignée de la capitale devrait être en mesure d'avoir accès à des imprimés, de soumettre des demandes, et d'obtenir des informations nécessaires pour prendre des décisions ou pour poursuivre des actions déjà entreprises. Un accès peu coûteux et fiable influence le degré d'utilisation des TIC par la population. À cet égard, de nombreux gouvernements ont mis en place des règlements pour améliorer la concurrence sur le réseau.

La Jamaïque, petit État insulaire en développement, est très consciente du rôle très important de l'information dans le développement national. Notre gouvernement vient d'adopter la loi de 2002 sur l'accès à l'information, qui a pour but de renforcer et d'étendre la portée de certains principes fondamentaux qui sous-tendent le système de démocratie constitutionnelle, c'est-à-dire la responsabilité gouvernementale, la transparence, et la participation du public aux décisions. Nous reconnaissons bien que pour appliquer complètement cette loi, la Jamaïque devra étendre les applications de l'informatisation de l'administration publique; permettre le développement de politiques connexes, des ressources humaines et techniques et de l'infrastructure; et exploiter les technologies de l'information et de la communication pour donner aux citoyens un accès complet aux informations officielles.

La mise en oeuvre de cette loi, ainsi que d'autres initiatives de développement, est grandement facilitée par l'usage stratégique des TIC aux niveaux national, régional et international. Je voudrais attirer l'attention sur le Réseau informatique des petits États insulaires en développement (SIDSnet), élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par le secteur privé, qui relie déjà les petits États insulaires de l'ONU, permettant un échange d'informations sur nos activités dans le domaine du développement durable.

Au sein du marché unique de la Communauté des Caraïbes, le Conseil pour le commerce et le développement économique offre un réseau intergouvernemental pour l'harmonisation de ces politiques et pour leur mise en oeuvre au niveau régional. L'Université des Antilles (University of West Indies), institution régionale, utilise l'éducation à distance pour relier les domaines offerts sur le campus et ailleurs.

En Jamaïque, la libéralisation, dont nous espérons qu'elle sera un moteur de concurrence et de création de services à plus forte ajoutée, a déjà été mise en oeuvre dans notre loi de 2000 sur les télécommunications. À cet égard, le Bureau de réglementation des services est engagé dans un processus novateur visant à garantir que la concurrence est mise en oeuvre au niveau des acteurs. Nous avons commencé à constater les profits d'un accès plus étendu aux services de téléphone cellulaire. Nous avons aussi lancé des initiatives en vue de faciliter l'accès public à l'information via l'Internet. Il est fourni par le biais de télécentres publics situés dans des postes, des bibliothèques publiques et des centres communautaires. Nous en sommes encore au stade des projets pilote, créés en collaboration avec le PNUD et la susdite Université, et mis en oeuvre par des centres qui participent au Programme de constitution de réseaux pour le développement durable en Jamaïque. Parallèlement, grâce à un programme de coopération public/privé, toutes les écoles et écoles normales sont équipées d'ordinateurs et reçoivent une formation adéquate.

La Jamaïque a été heureuse d'accueillir de récentes conférences régionales sur l'informatisation de l'administration publique, organisées par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le Gouvernement italien et le Centre d'administration du développement des Caraïbes, ainsi que sur l'utilisation des technologies de l'information pour la gestion des catastrophes, organisée avec le PNUD. Il importe que les résultats de telles conférences soient mis en oeuvre rapidement au niveau national et régional.

Ma délégation encourage cette session de l'Assemblée générale à convenir de l'élaboration de politiques qui aideront à combler le fossé numérique, et à renforcer la capacité grandissante de nos citoyens à exploiter la technologie au profit du développement de nos communautés. Comme de nombreux pays en développement manquent encore de l'infrastructure de

base, nous soulignons que cela doit se faire par le biais de partenariats publics/privés faisant participer tous les parties prenantes.

Nous ne devons pas voir les technologies de l'information et de la communication comme des instruments isolés, mais plutôt comme des éléments clefs pour accélérer la croissance, augmenter la compétitivité, promouvoir le développement durable, éliminer la pauvreté et faciliter l'intégration effective de tous les pays dans l'économie mondiale, suivant les engagements contenus dans la Déclaration du Millénaire.

Nous avons hâte que ces questions soient traitées dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable, et dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial de l'an prochain sur la société de l'information.

**M. Mera** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord exprimer l'appui de mon pays à la déclaration faite ce matin au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Au nom du Gouvernement de la République dominicaine, sous la direction du Président Hipólito Mejía, je transmets mes salutations cordiales à toutes les délégations présentes, et remercie en particulier l'ONU d'avoir convoqué cette séance extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen du rôle des technologies de l'information et des communications au service du développement.

La République dominicaine a 8,8 millions d'habitants et couvre une superficie de 48 000 kilomètres carrés. Elle est en un lieu stratégique – au milieu de la mer des Caraïbes, dans l'hémisphère occidental – où elle sert de passage vers l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, le Mexique, les États-Unis, le Canada et naturellement l'ensemble des îles qui constituent la Communauté des Caraïbes.

Je viens d'un pays qui jouit d'une stabilité démocratique depuis 40 ans. Ce fait, qui s'ajoute à un développement économique orienté vers le secteur des services, une fabrication diversifiée et des technologies de haut niveau fait de notre pays une nation favorable aux investissements étrangers, avec un environnement de qualité dans des domaines importants tels que les télécommunications.

La République dominicaine est un cas très intéressant d'analyse à propos du développement des

télécommunications. Ce secteur est privatisé depuis 72 ans – depuis 1930. L'État n'a ni intérêts ni participation dans ce secteur régi par des entreprises offrant des services en télécommunications. La libéralisation de ce secteur a permis la présence aujourd'hui de cinq sociétés, étrangères et nationales qui, avec leurs investissements, assurent à la République dominicaine l'une des infrastructures de télécommunications les plus avancées d'Amérique latine. En décembre 2001, notre pays avait une couverture téléphonique de 25,4 %.

La force du secteur des télécommunications, l'un des plus dynamiques de notre économie, est due à la réforme globale par l'État de la législation régissant cette industrie. Avec la coopération de l'Union internationale des télécommunications, la loi générale sur les télécommunications a été approuvée le 27 mai 1998. Elle a créé l'Institut dominicain des télécommunications, organe de tutelle du secteur, avec des objectifs clairs et précis : promouvoir un service universel par le biais du Fonds de développement des télécommunications; réglemente tous les aspects des gammes radio dans le pays; promouvoir les droits des utilisateurs des services de télécommunications et en assurer l'exercice; et permettre le développement d'une concurrence libre et équitable dans le secteur.

Ce travail s'est fait sur la base de trois principes fondamentaux : premièrement, le principe de réglementation minimale, qui fait que l'État ne doit intervenir qu'en cas de nécessité; deuxièmement, le principe de transparence, qui exige que toutes les actions et décisions de l'organe de tutelle soient ouvertes au contrôle du public, suivant la légalité; et troisièmement, le principe de neutralité technologique, qui stipule que l'État ne doit pas dicter le type de technologie à adopter mais doit simplement garantir la qualité des services proposés aux usagers.

Avec cette union des responsabilités et cette coopération entre les secteurs public et privé, la République dominicaine fait des progrès face aux défis actuels et futurs, et c'est pourquoi le gouvernement a fait de sa politique éducative l'une de ses priorités fondamentales pour que plus de 2 millions d'élèves dans le pays aient accès aux avantages de l'autoroute de l'information de l'Internet. En République dominicaine, il existe 400 laboratoires de technologie d'information dans les écoles publiques grâce aux contributions du secteur privé. De même, l'Institut technologique des Amériques a pour objectif de former

une main-d'oeuvre en mesure de fabriquer des produits technologiques de pointe dans le Parc cybernétique de Saint-Domingue.

En vue de réduire le fossé numérique, le Gouvernement dominicain déploie, grâce au Fonds de développement des télécommunications, des efforts allant de l'installation de téléphones publics dans les zones rurales au lancement de projets en télémédecine et en téléenseignement, et à l'installation de télécentres communautaires. Il fait usage de technologies d'information et de télécommunications pour contribuer à la promotion de l'enseignement et de la santé dans le pays. En dépit des efforts déployés par les secteurs public et privé, sur une population d'environ 2 millions d'élèves, il n'y a en moyenne qu'un ordinateur pour 350 élèves. Nous sommes donc en train d'explorer la possibilité d'encourager le passage de la télévision analogique à la télévision numérique d'ici à décembre 2006, car le nombre de téléviseurs dans mon pays et dans le reste de l'Amérique latine est supérieur à celui des ordinateurs.

Le droit au savoir est un droit naturel pour tous les citoyens sans distinction de race, de sexe ou de situation économique. L'exclusion contribue au désespoir. C'est la dernière chose que nous, pays en développement, souhaitons. Nous avons besoin d'accéder aux technologies à un coût raisonnable pour élargir les horizons de nos citoyens dans la société de l'information, que ce soit au moyen des ordinateurs, des téléviseurs ou d'autres médias électroniques.

C'est pourquoi le Gouvernement de la République dominicaine se félicite de la convocation de cette réunion de l'Assemblée générale et espère que le Sommet mondial de 2003 sur la société de l'information permettra d'unir davantage les efforts de tous les pays dans la recherche de mécanismes de contenu, en vue du respect des droits de propriété intellectuelle et de la réduction du fossé numérique.

L'avènement de la société de l'information représente l'un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. J'appelle à l'unité du secteur des télécommunications pour faire face au défi, qui doit être relevé en renforçant l'enseignement, en établissant des règles claires et transparentes de concurrence et une plus grande participation du secteur privé, et en profitant des occasions offertes par les télécommunications et la technologie, en vue de créer une société meilleure qui favorise notre bien-être à tous.

**M. Jalang'o** (Kenya) (*parle en anglais*) : Ma délégation est heureuse de participer à ce débat de l'Assemblée générale consacré aux technologies de l'information et des communications au service du développement au moment où l'accès aux connaissances technologiques et leur transfert sont devenus des exigences essentielles au développement dans les pays industrialisés comme en développement.

Ma délégation appuie pleinement la déclaration faite ce matin par le Président du Groupe des 77, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à cet égard, je voudrais souligner l'importance des TIC, comme l'énoncent la Déclaration de 2000 de la Havane, la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, le Groupe d'étude sur les opportunités numériques mandaté par le Groupe des Huit et le discours de ce matin prononcé par le Président du Sénégal sur l'initiative propre à l'Afrique, le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et la déclaration ministérielle de 2000 du Conseil économique et social.

Toutes les susdites déclarations et observations soulignent le rôle important des TIC, mais la situation qui règne dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, confirme l'existence d'un large fossé numérique, qui doit être sérieusement pris en charge.

Plus de 4 milliards de personnes dans le monde sont actuellement exclues de toute participation à la révolution de l'information ou privées de ses avantages. Il est vrai que les TIC ne sont pas une fin en soi mais un moyen. Nous nous félicitons donc de la création du Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC, et nous lui demandons de prendre contact avec d'autres parties prenantes pour combler les fossés sociaux et économiques qui séparent le Sud du Nord, et ceux qui existent dans le Sud lui-même, et de suggérer des solutions réalisables et concrètes au problème.

Le Kenya se prépare à intégrer les technologies de l'information à ses priorités nationales de croissance et de réduction de la pauvreté, et à prendre une place stratégique dans l'économie numérique mondiale. Parmi les mesures clefs que nous avons prises récemment, on trouve : l'intégration des technologies de l'information à la planification nationale et à l'établissement du budget en faisant appel à des intervenants clefs pour élaborer les politiques et les stratégies; l'établissement de partenariats avec le secteur privé pour améliorer l'infrastructure; et les

mesures prises récemment par le Gouvernement pour accroître considérablement la place des technologies de l'information dans ses propres activités, en particulier dans le contexte de la stratégie de réduction de la pauvreté.

L'impulsion principale pour favoriser la croissance des technologies de l'information doit venir du secteur privé. Par conséquent, le plan actuel prévoit que le rôle du Gouvernement sera essentiellement un rôle de facilitateur pour créer un environnement favorable où les énergies du secteur privé et de la société civile pourront être utilisées le plus efficacement possible. L'objectif du Gouvernement est de mettre en place un ensemble de mesures politiques et incitatives qui feront du Kenya l'un des endroits les plus attrayants aux investissements. Nous notons que l'Internet et la disponibilité de solutions informatiques abordables ont éliminé nombre des frontières géographiques qui gênaient auparavant le développement des technologies de l'information et des communications.

La modernisation numérique semble en effet s'imposer. Elle donne aux pays l'occasion de bénéficier de la croissance rapide de la connectivité et de surmonter les obstacles ordinaires vers les objectifs de développement, en particulier pour la réduction de la pauvreté. L'accent est mis moins sur les technologies que sur leur utilisation pour améliorer la vie des gens par leur effet de catalyseur et de levier sur les interventions d'éducation et de santé, sur les marchés mondiaux et sur les possibilités d'échanges. C'est donc devenu, dans la lutte contre la pauvreté, un instrument indispensable, source de possibilités de soutenir des objectifs vitaux de développement beaucoup plus efficacement que les stratégies classiques.

L'industrie des technologies de l'information est l'un des secteurs économiques dont la croissance est la plus rapide au Kenya, et nous prévoyons donc offrir un accès abordable, surtout dans les zones urbaines, rurales et isolées mal desservies. Nous allons accorder la priorité au déploiement d'une infrastructure de base; à l'accès universel des citoyens, y compris par le biais d'installations publiques et d'autres moyens complémentaires; à l'éducation; à l'e-gouvernement; et au développement des systèmes et de sites Internet. Notre mission est d'être à l'avant-garde du développement et de l'application de technologies de l'information en Afrique et de promouvoir la création d'une société dynamique de l'information.

L'infrastructure est peut-être l'élément le plus important dans la e-communauté pour permettre aux résidents, aux entreprises et aux établissements de santé et d'enseignement de prospérer dans une économie et une société numériques. À mesure qu'apparaît la nouvelle génération de technologies de l'information, les communautés rurales surtout font face à de graves problèmes d'accès. Individuellement elles ont peu de pouvoir de négociation avec les fournisseurs d'accès Internet. Le Gouvernement va donc explorer des façons de faciliter le regroupement des demandes par région pour les attirer.

De nombreuses déclarations ont été faites et de nombreux engagements ont été pris depuis 10 ans sans la moindre suite. L'exemple le plus flagrant, c'est l'engagement pris par les dirigeants mondiaux lors du Sommet mondial de l'alimentation, tenu à Rome en 1996, de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes sous-alimentées, qui s'élevait alors à 800 millions. Selon les statistiques actuelles, le nombre d'affamés dans le monde n'a baissé que de 6 millions par an et non de 22 millions comme prévu.

Comme nos dirigeants l'ont déclaré la semaine dernière à Rome, nous ne demandons pas l'aumône. L'Afrique demande que tous soient sur un pied d'égalité pour ce qui est du commerce, de l'ouverture des marchés, du transfert des technologies et du retrait des barrières protectionnistes, tandis que nous libérons nos marchés comme l'exigent les tendances mondiales.

Nous nous félicitons des nombreuses initiatives que mettent en oeuvre les institutions de l'ONU et d'autres organisations internationales, en partenariat avec le secteur privé, pour combler le fossé numérique toujours croissant entre les pays industrialisés et les pays en développement. Nous sommes prêts à former des alliances et des partenariats avec toutes ces organisations – y compris non gouvernementales – dans la mesure où ils n'affaiblissent pas nos positions dans les processus internationaux d'élaboration des politiques. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives pilotes du Gouvernement italien sur l'administration électronique dans cinq pays en développement – l'Albanie, la Jordanie, le Mozambique, le Nigéria et la Tunisie – et nous demandons aux autres membres du Groupe des Huit de fournir des fonds pour que ce programme soit offert à d'autres gouvernements africains dans des domaines comme la révolution médiatique.

Quand débutera à Genève en juillet 2002 le processus préparatoire des deux phases du Sommet mondial sur la société de l'information – qui auront lieu en 2003 et en 2005 – ma délégation demande au Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC de collaborer avec d'autres parties prenantes pour combler rapidement le fossé numérique béant. Nous demandons un appui pour mettre en place l'infrastructure des TIC afin de rouvrir les portes à un accès universel et équitable ainsi qu'au développement des ressources humaines.

Enfin, combler le fossé numérique qui nous sépare actuellement permettra aux pays en développement de lutter contre la pauvreté, de réduire le nombre de ceux qui souffrent de la faim et de diminuer la proportion de ceux pour qui l'eau potable n'est ni accessible ni abordable.

**M. Gansukh** (Mongolie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait d'abord s'associer aux orateurs précédents et exprimer sa profonde reconnaissance au Président pour avoir convoqué en temps opportun cette réunion de haut niveau consacrée à l'un des défis les plus pressants de notre époque. Nous voudrions aussi remercier le Conseil économique et social d'avoir inscrit au bon moment à l'ordre du jour de l'ONU la question des technologies de l'information et des communications au service du développement.

Ma délégation exprime sa reconnaissance et son appréciation au Secrétaire général pour la déclaration stimulante qu'il a faite au début de la séance d'aujourd'hui, ainsi qu'au Président du Sénégal pour son discours liminaire.

Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite ce matin par le représentant du Venezuela au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et nous exprimons l'espoir qu'elle servira de base à l'examen des divers aspects des questions inscrites à notre ordre du jour.

En outre, je voudrais faire les quelques brefs commentaires suivants.

La Mongolie, comme bien d'autres pays, estime que cette réunion spéciale est très importante, en ce qu'elle nous permet d'examiner le défi que représente le fossé numérique croissant dans le contexte de la mondialisation et du développement. Nous espérons que cette réunion ira dans le sens de plus de cohérence et de synergie entre les différentes formes de TIC aux niveaux régional et international. Ma délégation espère

également que notre réunion permettra de contribuer aux préparatifs du Sommet mondial de 2003 sur la société de l'information. Il est prévu d'y examiner toute une gamme de questions portant sur la croissance efficace et équitable de la société de l'information et de définir un projet commun et une conception globale de cette transformation de la société, avec la participation la plus large de représentants des secteurs public et privé et des organisations non gouvernementales.

Dans une telle perspective, la Mongolie accorde également une grande importance aux différentes initiatives actuelles liées aux TIC – comme le Groupe d'étude sur les TIC et le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies créé lors du sommet du Groupe des Huit à Okinawa. La Mongolie s'est félicitée comme d'autres États Membres de la formation en novembre dernier du Groupe d'étude de l'ONU sur les TIC, prévue dans la Déclaration du Millénaire, en 2000, et qui répond au besoin de jeter des ponts numériques vers les deux tiers de la population mondiale qui n'ont pas ou guère accès aux avantages de la révolution numérique. Puisqu'il s'agit d'un nouvel organe, il est sans doute prématuré d'en attendre pour l'instant des résultats concrets. Nous pensons, quoi qu'il en soit, que l'élargissement du nombre de ses membres à l'ensemble de la communauté internationale serait utile pour atteindre ses nobles objectifs. En outre, il serait bon que le Groupe d'étude sur les TIC participe à la création au sein des États Membres de groupes d'étude nationaux et encourage la coopération entre eux, afin que ses travaux soient plus systématiques.

Le Gouvernement mongol considère le développement du secteur des TIC comme très prioritaire. Il fait tout pour intégrer les TIC, facteur important de son développement économique, social et humain, à ses politiques nationales. Le Parlement mongol a adopté en 2000 un projet sur le développement des TIC en Mongolie pour la période 2000-2010, sur laquelle va s'appuyer la stratégie de développement à moyen terme des TIC en Mongolie. Ce projet se décline en une série d'objectifs essentiels : la définition d'un cadre politique et juridique; le développement de l'infrastructure; le renforcement des capacités humaines et le soutien des entreprises et du secteur privé, couvrant chacun un large éventail de politiques, d'objectifs intermédiaires et de mesures. La Mongolie a également mis en place un Comité national

des TIC auquel participent toutes les parties intéressées.

Dans le cadre des objectifs spécifiques que je viens de citer, le Gouvernement mongol a pris, ces dernières années, des mesures importantes en coopération avec des organisations internationales. Elles ont permis : d'automatiser 91,3 % de tout le réseau interurbain; de moderniser les installations de transmission et de commutation avec l'utilisation des technologies numériques; et d'augmenter de 15 % les capacités des réseaux pour les téléphones fixes. Toutefois, la Mongolie est un pays vaste, faiblement peuplé et aux infrastructures peu développées et son gouvernement a besoin d'aide financière et technique pour atteindre les objectifs définis dans la stratégie à moyen terme. En outre, ma délégation estime que l'expérience de certains des pays en développement ayant réussi à développer les TIC au niveau national pourrait servir d'exemple à d'autres pays en développement. La Mongolie est prête, quant à elle, à partager sa propre expérience.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus souligner l'importance que revêt pour nous cette réunion, ainsi que ses deux tables rondes officieuses, et assurer l'Assemblée de notre volonté de collaborer au succès de ces travaux et à la mise en oeuvre des activités de suivi.

**M. Chiriboga** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens, au nom de la délégation équatorienne, à vous faire part de nos félicitations et de l'espoir que votre professionnalisme et votre impulsion nous permettront, à cette réunion de l'Assemblée générale consacrée aux technologies de l'information et des communications au service du développement, d'obtenir des résultats concrets utiles à nos peuples.

L'extraordinaire évolution des technologies de l'information et des communications représente un défi en même temps qu'une des plus grandes occasions que nos pays aient connues de sortir du sous-développement. Nous avons donc l'obligation de faire face à ce défi que nous impose le destin avec un regard d'homme d'État et de nous tourner vers l'avenir pour mettre à profit de manière intelligente et appropriée ce magnifique instrument afin de surmonter les barrières du sous-développement et de la pauvreté.

Le changement est de caractère si fondateur que nous avons dépassé les limites de l'économie industrielle pour arriver à la société de la connaissance.

Le transfert du savoir et de l'information a toujours été un des facteurs limitant notre développement car il nous privait d'une pleine participation à l'économie mondiale. L'information est indispensable pour réaliser des progrès dans nos sociétés et aujourd'hui, enfin, nous l'avons à notre disposition.

Le Président de l'Équateur, M. Gustavo Noboa Bejarano, est convaincu de la nécessité d'étendre l'usage de l'informatique et des communications par le biais d'Internet aux endroits les plus reculés de l'Équateur. Il a déjà déclaré à plusieurs reprises que notre pays devait surmonter toutes les contraintes et tous les obstacles pour utiliser cet instrument. Le Président a dit que l'analphabète d'aujourd'hui n'est pas que celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais aussi celui qui ne connaît pas l'informatique.

Il y a encore quelques années, l'Internet était le domaine de quelques rares universitaires; aujourd'hui, il est utilisé jusque dans les contrées les plus reculées de nos pays. C'est avec une profonde satisfaction que je vois la généralisation croissante de son utilisation en Équateur, car j'y ai moi-même participé à son installation et à son lancement.

Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a déclaré à ce sujet qu'il était indispensable d'accéder avec ces technologies aux trois milliards de personnes qui n'ont jamais utilisé un téléphone. Certes. Si nous pouvons sauter une étape historique qui nous freine, si nous parvenons à faire de cette vision d'un monde de connectivité croissante un moyen d'éducation de qualité, une nouvelle base de connaissance et de culture et une nouvelle façon de produire et de vendre, nous aurons créé emplois, richesse et bien-être. Nous aurons vaincu la pauvreté, l'une des pires violations qui soient des droits de l'homme, car elle tue l'espoir et condamne l'être humain à la désespérance.

Le Secrétaire général a oeuvré à un rapprochement croissant de l'ONU avec les centres universitaires, les entreprises technologiques et la société civile, qui doivent apporter leur contribution à cet effort. Mais, essentiellement, je crois que l'effort doit venir de nous-mêmes. Nous devons comprendre que nos peuples, qui disposent d'une immense culture traditionnelle et de valeurs universelles peuvent, malgré la pauvreté et les limites auxquelles ils sont condamnés par un système international injuste, abattre les barrières du protectionnisme et atteindre des niveaux de bien-être auxquels ils ont droit. Le seul

moyen d'y parvenir est d'utiliser les instruments de cette technologie nouvelle pour sauter, avec intelligence et connaissance, une étape de développement. Je crois en l'humanité de nos peuples et suis confiant que nous l'utiliserons avec liberté, transparence et sagesse.

Les possibilités d'application de l'électronique dans les domaines de la médecine, de l'éducation et du commerce apparaissent à peine. Nous devons faire des efforts pour que nos peuples soient impliqués et comprennent que cette vision de l'avenir n'est pas nécessairement une nouvelle forme d'esclavage ou de domination hégémonique, mais une possibilité que l'histoire lègue à l'humanité.

Quand je vois mes enfants ou d'autres enfants et des jeunes utiliser l'Internet, j'ai confiance en un avenir meilleur. Lorsque nous pouvons créer des liens de dialogue entre les peuples et les cultures, lorsque nous pouvons réduire les différences géographiques de milliers de kilomètres et, tout au moins, les préjugés, je crois que cette ère nouvelle est fort encourageante.

Les chefs d'État et de gouvernements de l'hémisphère américain, réunis en avril 2001, à Québec ont convenu de publier une déclaration sur la connectivité qui reconnaît la valeur de ces instruments pour renforcer la démocratie et le progrès de nos peuples. Je crois qu'il faut analyser et fixer ensemble la manière dont les Nations Unies doivent animer les efforts afin de préparer la voie pour les pays moins développés. Mais l'ONU doit également se réformer et devenir un centre de diffusion technologique de l'information et des communications. Je crois que nous ne pouvons pas accepter que l'Organisation des peuples de la terre dispose d'une technologie en retard sur d'autres secteurs. L'ONU doit diriger la révolution des technologies car elle doit être essentiellement utilisée pour le bien des humains de la planète. Il faut donner un visage humain à la technologie.

Je voudrais conclure en invitant à la réflexion sur les observations qui ont été faites dans cette instance sur l'énorme potentiel que cette question recèle pour l'avenir. Il ne faut pas accepter l'immobilisme qui caractérise la gestion des questions touchant nos peuples. Il est impératif que nous imprimions un nouvel élan aux esprits et aux coeurs de nos peuples pour tenir les rênes de notre propre destinée et utiliser les immenses capacités et potentialités humaines afin

d'accomplir le mandat de la Charte et réaliser l'espoir d'un avenir meilleur.

**M. Hønningstad** (Norvège) (*parle en anglais*) : La révolution de l'information a fondamentalement changé le monde. Dans la plupart des pays développés, les secteurs public et privé, ainsi que les organisations non gouvernementales, sont devenus dépendants de la circulation de l'information mondiale et s'appuient sur les téléphones cellulaires, la télévision par satellite et les ordinateurs comme instruments indispensables à l'accès rapide à l'information.

Les pays en développement devraient également avoir la possibilité de participer à la société moderne de l'information. Ils le font en partie. Il n'y a guère de pays en développement qui ne dispose de personnel hautement qualifié pour gérer des sites Web, des services d'information et des entreprises privées de technologies de l'information et des communications. Ce sont souvent des personnes jeunes et enthousiastes, mais elles sont bien trop peu nombreuses et souvent handicapées par une bande passante réduite, des infrastructures limitées et des prix élevés. Les pays en développement ont besoin des investissements étrangers et de l'aide au développement pour remédier à ces disparités et renforcer leurs capacités locales.

L'un des slogans des manifestations de Gênes, l'été dernier, était que les affamés ne mangent pas des ordinateurs. Cela nous rappelle que les problèmes fondamentaux du monde en développement demeurent la pauvreté, les maladies et l'analphabétisme. Les ordinateurs ne sont que des instruments pour nous permettre de lutter contre cet état de choses et, en tant que tels, ils nécessitent de grandes aptitudes et des infrastructures d'appui fort élaborées. Mais, avec les bonnes conditions préalables en place, les ordinateurs et autres équipements de TIC peuvent être des instruments puissants pour nous aider à résoudre les problèmes plus fondamentaux de développement.

À notre avis, notre attention devrait rester sur la lutte contre la pauvreté. Mais, grâce aux efforts conjugués de la communauté internationale visant à combler le fossé numérique et à intégrer les TIC dans la coopération pour le développement, nous serons en mesure de mieux lutter contre la pauvreté. Toutefois sa réduction ne signifie pas nécessairement viser les démunis en particulier. Il s'agit aussi de créer des emplois et de générer des bénéfices économiques qui peuvent être redistribués, ce qui naturellement

implique que ces politiques sociales de redistribution soient en place et que les gouvernements prennent l'engagement absolu d'éliminer la pauvreté. Les TIC ont le potentiel de créer des emplois, d'améliorer l'accès aux services de base et d'accroître le partage de l'information entre les populations des différentes parties des pays en développement.

Mais l'accès à la technologie demeure limité dans la plupart des pays en développement et nous avons entendu aujourd'hui de bonnes analyses et explications quant à cela. Une chose est sûre : les gouvernements, avec les donateurs, doivent financer les infrastructures et fournir les fonds et les prêts pour les centres d'information.

Les grands principes des politiques de développement de la Norvège en faveur de l'utilisation des TIC dans les stratégies de développement et de la lutte contre la pauvreté sont les suivants : les TIC devraient être considérées comme un instrument pour atteindre les objectifs de développement du millénaire. Elles devraient être intégrées, chaque fois que c'est opportun et faisable, pour appuyer les grands objectifs de notre coopération au développement : développement social, développement économique et promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme dans une gestion des ressources écologiques et naturelles et en ce qui concerne les femmes et l'égalité des sexes. Pour que les TIC soient utilisées avec succès, les pays partenaires doivent, par le biais de plans et d'analyses, reconnaître les avantages et les possibilités qu'elles offrent en tant qu'instrument de développement.

Dans plusieurs pays, notamment au Sri Lanka et en Tanzanie, nous avons lancé des études pilotes sur l'utilisation des TIC dans les programmes de développement et y avons pris part. Intégrer les TIC dans nos programmes de développement, en coopération étroite avec les pays partenaires et les organisations multilatérales reste une tâche prioritaire, car c'est un domaine où une bonne coordination entre tous les acteurs est indispensable. Nous continuerons également d'accorder notre attention à des problèmes particuliers tels que l'éducation, la santé et le développement du secteur privé et d'analyser plus à fond, sous une optique régionale et nationale, le potentiel qu'offrent les TIC au service du développement.



Nous sommes certains que cette réunion contribuera largement à nous faire mieux comprendre comment remédier au fossé technologique qui se creuse sans cesse entre pays riches et pauvres. Nous sommes également convaincus que les conclusions de ces débats seront un apport utile au Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra en 2003 et 2005.

**M. Kerim** (ex-République yougoslave de Macédoine) (*parle en anglais*): La décision de convoquer une réunion de l'Assemblée générale consacrée à la réduction du fossé numérique et à la mise en valeur des possibilités offertes par les techniques numériques dans la société nouvelle de l'information, énoncée dans la résolution 56/128, a été une confirmation nette du rôle central des Nations Unies, et en particulier de l'Assemblée générale, pour promouvoir le partenariat dans le contexte de la mondialisation.

En convoquant le Sommet mondial sur la société de l'information, les Nations Unies ont saisi l'occasion de jouer un rôle de premier plan pour favoriser des synergies et la conjugaison de tous les efforts visant à augmenter l'impact des technologies de l'information et des communications sur le développement. Le Gouvernement de la République de Macédoine estime que cette réunion de l'Assemblée générale consacrée aux TIC est une étape très importante dans les préparatifs du Sommet mondial. Elle aidera à formuler des stratégies pour le développement des TIC et donnera une dimension véritablement mondiale aux efforts pour combler le fossé numérique et favoriser les possibilités offertes par les techniques numériques. En outre, les TIC faciliteront le développement des stratégies indispensables.

Avec les deux autres sommets – la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey, Mexique, et le Sommet mondial pour le développement durable, qui doit avoir lieu plus tard cette année à Johannesburg – le Sommet mondial sur la société de l'information, qui doit se tenir à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, peuvent être considérés, dans le cadre de la mondialisation et du processus de développement mondial, comme apportant un nouveau départ pour remédier aux problèmes du monde actuel, ainsi que pour réaliser les objectifs du Sommet du Millénaire.

L'adoption de la résolution 56/183 a marqué le commencement des préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information, en approuvant, entre autres, le rôle moteur de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans ce processus. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage au rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les préparatifs (A/57/71), en particulier en ce qui concerne les thèmes proposés pour le Sommet mondial, énumérés au paragraphe 15 de ce rapport.

Lors de sa réunion de coordination, le Conseil économique et social a apporté une contribution importante en identifiant des moyens d'améliorer l'efficacité du rôle de l'Organisation dans la promotion du développement concernant l'accès au savoir et à la technologie et leur transfert – en particulier de TIC – par le biais de partenariats avec les parties prenantes concernées, notamment le secteur privé. La session de fond du Conseil économique et social qui va bientôt se tenir à New York concentrera certainement son attention sur la promotion du dialogue requis entre tous les acteurs, en particulier dans le cadre de l'Alliance mondiale pour le savoir, afin de jeter les fondations d'une société de l'information et d'un savoir véritablement mondiaux et responsabilisateurs.

La mission principale du Groupe d'étude de l'ONU sur les TIC, comme l'a bien fait remarquer le Secrétaire général Annan, devrait être de diffuser les TIC à travers le monde et rendre ses bienfaits accessibles et utiles à toute l'humanité. À l'appui de cette approche, mon gouvernement considère que le Groupe d'étude devrait offrir un forum mondial pour les questions de développement nationales, régionales et internationales liées aux TIC, par le biais de partenariats diversifiés.

Au niveau national, les TIC jouent un rôle indispensable à la création d'une économie mondiale fondée sur le savoir, à l'accélération de la croissance, à l'accroissement de la compétitivité, à la promotion du développement durable, pour faciliter l'intégration de tous les pays dans l'économie mondiale et, enfin, pour éliminer la pauvreté.

En surmontant nombre des désavantages de la distance, les TIC offrent une chance considérable d'aider les régions marginalisées à se connecter à l'économie mondiale. Un pays enclavé comme le mien pourrait certainement obtenir un avantage comparatif en exportant des services fondés sur les TIC, comme

les logiciels, la transcription de données, le télémarketing, à l'inverse des biens manufacturés pour l'exportation. À ce sujet, je voudrais attirer l'attention de l'expérience de la République de Macédoine en matière de TIC.

Démocratie neuve à économie de transition, mon pays a opté pour une stratégie de développement fondée sur une infrastructure de communication avancée qui offre une base saine pour l'élaboration de divers services d'information et de communication. En plus du réseau et de l'infrastructure de communication actuels, le principal objectif des TIC pour le développement est de construire des systèmes d'information basés sur Internet, dans les domaines clefs suivants : Informatisation de l'administration publique, commerce électronique, gestion bancaire informatisée, éducation à distance et soins de santé, ainsi qu'environnement.

Le Président de la République de Macédoine, Boris Trajkovski, a lancé une initiative intitulée « E-Macédoine pour tous », dans le but d'entreprendre des activités qui permettront au pays de s'intégrer plus étroitement à la société de l'information et à l'économie branchée. Afin d'assurer la mise en oeuvre de cette initiative, le Président a créé un comité composé d'experts dans les domaines de l'éducation, de l'administration et de la banque, ainsi que des représentants de sociétés d'informatique. Le comité a récemment établi des recommandations sous la forme d'une déclaration informatique, pour le développement rapide de la société de l'information et de l'économie numérique en République de Macédoine, à titre de priorité nationale. Les recommandations contiennent, entre autres, des propositions en vue de créer un organe national pour les technologies de l'information; d'élaborer une stratégie nationale pour le développement d'une société de l'information; d'élaborer des mesures législatives et des instruments pour trouver des moyens normalisés de sauvegarder, échanger et utiliser les données électroniques; de fournir des exemptions fiscales aux commerces de détail qui ont recours au commerce électronique; ainsi que d'introduire des noms de domaine et des adresses de courrier électronique pour les sociétés et les institutions au niveau national.

Le fait que 45 % du parc scientifique et technologique mondial est engagé dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ou des technologies connexes est un indicateur

important dans l'évaluation du rôle des TIC parmi les technologies neuves. Les progrès rapides constatés dans ces technologies dans des domaines comme les télécommunications, l'environnement, l'information, les énergies non polluantes, les soins de santé, les matériaux et les transports, ainsi que le rythme de la mondialisation qui va s'accéléralant, imposent une nouvelle responsabilité sociale et éthique à la communauté scientifique et technologique – la responsabilité d'orienter les applications de ces nouveautés dans des directions qui renforcent les efforts visant à réaliser les objectifs de développement durable.

Les 10 dernières années ont été marquées par deux changements extraordinaires dont l'impact et les implications sont encore en train d'être assimilés. Au niveau politique, la démocratie – comprise à la fois comme un système de gouvernement et comme un système de valeur qui commande le soutien des gens ordinaires – s'est grandement développée à travers le monde. Parallèlement, poussée par des grandes innovations des TIC, la façon dont les gens et les sociétés peuvent se comprendre, et se comprennent, évolue très rapidement. La dimension éthique de la science et des technologies ne devrait donc pas être négligée dans nos débats sur les TIC.

À cet égard, j'estime opportun de citer le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, M. Koichiro Matsuura, qui a déclaré :

« À l'âge numérique, l'égalité en termes de dignité et de droits pour tous les êtres humains exige qu'une vigilance et une protection plus grandes que jamais soient appliquées contre la diffusion de toutes formes de violence et d'agression, et contre l'incitation au racisme, à la xénophobie et à tous les autres types de comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme. »

Que ce message constitue la base des lignes de conduite pour le processus préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information.

On ne saurait trop insister sur l'importance des TIC dans le processus de mondialisation, et en particulier sur les liens entre le commerce, la finance, les investissements et le développement. Ces dernières années, la persistance et la concentration avec lesquelles l'Assemblée générale a abordé la question

de la mondialisation dans toute sa complexité démontre sa détermination à faire progresser le débat à partir d'une compréhension générale de la nature de la mondialisation et de ses implications politiques, en examinant toutes ses principales composantes, comme les TIC, vers une analyse globale et intégrée visant à produire des décisions et des recommandations concrètes.

La mondialisation a rendu la tâche de s'atteler au développement encore plus complexe qu'avant, en premier lieu à cause de l'interaction grandissante entre ses différentes composantes caractéristiques. C'est précisément pour cette raison qu'il faut assurer une cohérence et une complémentarité entre le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable et le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, d'un côté, et l'usage des TIC pour le développement, de l'autre. Cela doit devenir une question déterminante pour le système des Nations Unies et ses institutions, en particulier pour l'Assemblée générale, lors de ses activités futures.

**M. Paolillo** (Uruguay) (*parle en espagnol*) : En tant que membre du Groupe des 77 et de la Chine, l'Uruguay approuve la déclaration prononcée ce matin par le Vice-Ministre de la science et des technologies du Venezuela au nom du Groupe.

La révolution des technologies de l'information a lieu dans un monde qui est si profondément divisé que son impact varie grandement d'un lieu à un autre. Dans les pays industrialisés, les nouvelles technologies de l'information sont un moteur de croissance économique, de développement social et de normes supérieures pour l'enseignement, la culture et les arts. Par ailleurs, les pays en développement n'ont pas les ressources qui leur permettraient de bien participer à la société de l'information. Pour eux, l'essor des nouvelles technologies de l'information et des communications représente un double défi : d'une part, ces pays ont un accès limité à ces nouvelles technologies, qui représentent l'essentiel d'une nouvelle organisation mondiale. Cela crée un fossé numérique au niveau international qui menace d'accentuer davantage la marginalisation de leur population et de leur économie. Le pourcentage d'utilisateurs de l'Internet de part et d'autre de ce fossé est éloquent : entre 33 et 50 % dans les pays développés et seulement 0,4 % en Afrique subsaharienne.

En outre, en raison des différences d'accès aux nouvelles technologies entre les différentes catégories sociales dans les pays en développement, il existe un fossé numérique interne qui a des dimensions tant sociales que productives dans ces sociétés. Chaque État a donc la responsabilité d'intégrer, dans ses stratégies nationales de développement, des programmes visant à assurer que les nouvelles technologies de l'information contribuent aux objectifs de développement, en les intégrant dans les systèmes éducatif, scientifique, médical, économique et politique. Les États ont également la responsabilité d'instaurer des cadres réglementaires et juridiques transparents, et d'introduire les mesures nécessaires permettant à toutes les catégories de la société, notamment les plus démunies, d'accéder aux nouvelles technologies.

Tout comme l'action de l'État au niveau national est vitale, il faut aussi assurer la participation et la coopération effectives des organisations internationales et des institutions financières, et le ferme engagement du secteur privé national et international ainsi que des milieux scientifiques et universitaires. Les Nations Unies doivent jouer un rôle clef en encourageant la synergie entre toutes les parties, y compris le secteur privé, en coordonnant les efforts nationaux et en jouant un rôle clef d'aide aux pays en développement pour obtenir le maximum d'avantages de l'utilisation des outils modernes de communication et d'information.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, des gouvernements ont lancé des initiatives en vue d'assurer l'accès à l'Internet aux catégories à revenus très bas, dans le cadre d'écoles et de centres communautaires. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont commencé en 1998 avec moins de 1 % de la population reliée à l'Internet. Ce chiffre a augmenté sensiblement, et nous sommes aujourd'hui la communauté utilisant l'Internet la plus dynamique du monde.

Les pays de la région coopèrent depuis juin 2000, lorsque, à l'initiative de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et du Gouvernement brésilien, ils se sont réunis au Brésil pour préparer leur participation à la réunion de haut niveau du Conseil économique et social sur le développement et la coopération internationale au XXI<sup>e</sup> siècle. Lors de cette rencontre, il a été convenu que, d'ici à 2005, les pays de la région seraient des membres à part entière d'une société d'information caractérisée par l'efficacité, l'équité et la durabilité, au

sein d'une économie mondiale fondée sur la connaissance.

Pour assurer la continuité du débat sur cette question, le premier atelier d'Amérique latine et des Caraïbes sur les technologies de l'information et des communications a eu lieu en novembre 2000 dans l'île de Margarita (Venezuela). Il a identifié les besoins communs pour l'élaboration de projets et approuvé quatre programmes régionaux dans les domaines de la santé, du commerce en ligne, de l'administration électronique et de la connectivité scolaire sur Internet à des fins d'enseignement. Ce dernier programme, coordonné par l'Uruguay, cherche à établir, coordonner et superviser un programme global de promotion de l'accès des enfants à la société de l'information dans les écoles publiques de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Durant cet atelier, les gouvernements ont exhorté les organisations internationales présentes, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Société andine de développement, à continuer d'appuyer des initiatives nationales et régionales visant la pleine intégration de la région dans la société de l'information. La coordination des activités dans ce domaine est arrivée par la BID, la CEPALC et les gouvernements de la région, dans le cadre du Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC.

L'Uruguay est le pays d'Amérique latine qui a le nombre le plus élevé d'ordinateurs privés – 19 % – et nous sommes devenus un pionnier dans l'intégration effective de la société de l'information dans le développement socio-économique du pays. Cela s'est fait par la mise en place d'institutions au niveau le plus élevé, y compris l'*Uruguay sur le Net*. Grâce à cette institution, qui relève directement de la présidence de la République, les secteurs public et privé et la société civile participent de façon active et coordonnée à l'intégration et au développement des technologies de l'information dans des domaines clef, avec notamment pour objectifs : réduire le fossé numérique, améliorer la compétitivité commerciale, accroître l'efficacité et la transparence du secteur public et renforcer la connectivité.

Uruguay sur le Net représente un modèle institutionnel efficace et bien organisé, dont le point de départ est le développement d'une stratégie pour la

société de l'information, en vue d'adopter des mesures concrètes de mise en place d'institutions et d'établir des projets et des programmes pilote visant à démontrer l'application des technologies de l'information aux divers domaines du développement. Ce modèle est utilisé actuellement avec succès dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre des activités opérationnelles de la BID.

Pour terminer, nous voulons souligner la nécessité d'un engagement sérieux à la prise de mesures pour réduire le fossé numérique aux niveaux national et international. Nous pensons que cet engagement est vital si nous voulons réaliser les objectifs de développement du millénaire. Nous apprécions le travail du Conseil économique et social qui a inscrit la question des technologies de l'information et des communications à l'ordre du jour des travaux des Nations Unies, et nous saluons la mise en place du Groupe de travail sur les TIC et l'adoption de son plan d'action.

Avec leur aide précieuse, les gouvernements, les institutions multilatérales, les donateurs, le secteur privé, la société civile et d'autres parties doivent tous oeuvrer au processus préparatoire du Sommet sur la société de l'information afin de promouvoir l'accès sans délai de tous les pays et citoyens du monde à l'information, à la connaissance et aux technologies de communication au service du développement.

**M. Hussein** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord féliciter le Président de sa contribution à la préparation de cette rencontre importante et opportune. Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration faite par la présidence du Groupe des 77 et la Chine.

L'Éthiopie se félicite de la convocation de la réunion de l'Assemblée générale consacrée aux technologies de l'information et des communications au service du développement. Nous espérons que cette rencontre permettra à la communauté internationale de mettre derechef l'accent sur le rôle de pointe que le système de Nations Unies doit jouer pour promouvoir la synergie et la cohésion de tous les efforts visant à élargir l'impact des technologies de l'information et des communications sur le développement. La mise en place du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications a été un premier pas dans ce sens.

On reconnaît généralement que les technologies de l'information et des communications jouent un rôle important dans les efforts de développement des pays en développement. En fait, l'accès aux technologies modernes et leur diffusion peuvent accélérer le développement bien plus que ce que nous avons connu par le passé. Il y a eu deux grandes révolutions technologiques qui ont changé radicalement le bien-être de l'humanité. La première a été la révolution industrielle, et la deuxième a été la révolution verte en agriculture. À notre avis, les progrès des technologies de l'information et des communications constituent la troisième et dernière révolution technologique.

Comme dans le cas avec des premiers progrès technologiques, les technologies de l'information et des communications demeurent fortement concentrées dans les économies développées, ce qui crée un énorme fossé numérique entre pays développés et en développement. En fait, je viens de présider un groupe de discussion dans lequel on a soutenu et admis qu'il ne s'agit pas toujours d'un fossé entre pays. Ainsi, dans tous les pays – y compris les moins avancés, comme le mien – il y a des élites, et le fossé n'est pas très grand entre elles et celles des pays développés. Mais il y a des secteurs à l'intérieur des sociétés, même dans les économies développées, où le fossé numérique est béant – relativement le même que celui qui existe entre pays en développement et moins développés. La façon de combler ce fossé constituera donc l'un des centres d'intérêt de la communauté internationale.

Les TIC peuvent jouer un rôle important dans l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale. Grâce aux progrès réalisés dans les TIC, l'accès aux techniques du savoir et de la production – et leur diffusion – n'a jamais été aussi facile. Dans le cas du continent africain, donc, la promotion des TIC a pour but non seulement de combler le fossé numérique mais également de permettre le transfert des sciences et des technologies, qui a trop tardé. En effet, lors de la séance d'ouverture de ce matin, le Président Wade a soutenu cet argument lorsqu'il a parlé du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Le Secrétaire général lui-même a déclaré dans son rapport présenté à la session de fond du Conseil

économique et social en 2001 que la révolution des TIC ne permet pas de brûler les étapes du développement technologique.

L'Éthiopie a lancé un programme de renforcement des capacités des technologies de l'information et des communications. Nous avons un plan de campagne national pour les efforts de développement des TIC, qui a pour but ultime d'établir une connectivité à l'échelle du pays, en partenariat avec le système des Nations Unies. Pour populariser cette entreprise, des points de service Internet sont prévus qui faciliteront le développement d'activités au niveau des districts, et mettront l'accent sur les femmes et les enfants. Je suis convaincu que l'Ambassadrice de la Jamaïque s'en réjouira. Nous estimons en effet qu'il est particulièrement important de viser les enfants, car il s'agit également de technologies d'avenir.

Si l'on veut que les pays en développement participent pleinement à l'économie mondiale fondée sur le savoir, il est urgent de combler le fossé numérique. Or, faire appel aux technologies de l'information et des communications exige la participation active de toutes les parties prenantes, y compris – et c'est très important – du secteur privé. Il est donc impératif d'établir avec les parties intéressées de la société civile des partenariats qui, à notre avis, devraient aussi mettre l'accent sur le développement.

En terminant, nous espérons que cette réunion de l'Assemblée générale sur les technologies de l'information et des communications contribuera bien aux préparatifs de la communauté internationale en vue du Sommet mondial sur la société de l'information, qui aura lieu en décembre 2003 à Genève et en décembre 2005 à Tunis. Nous espérons que ces réunions seront centrées sur des mesures et des programmes concrets visant à intégrer les peuples des pays en développement à l'économie mondiale fondée sur le savoir.

Afin de vous aider à clore la séance de l'après-midi, Monsieur le Président, j'ai éliminé plusieurs parties de ma déclaration. Toutefois, son texte intégral se trouve sur le site Internet de l'Éthiopie.

*La séance est levée à 18 h 5.*